



**Date d'attribution** : 2016-10-31  
**Contrat n°** 35035-165058/001/CY  
**ROP** 061-16  
POR@PCO-BCP.gc.ca

# Bureau du Conseil privé

## **Collecte continue de données qualitatives concernant les opinions des Canadiens – Septième ronde de groupes de discussions**

**RAPPORT FINAL**  
**Septembre 2017**

**Ipsos, Affaires publiques**

1, rue Nicholas, bureau 1400  
Ottawa (Ontario) K1N 7B7  
Tél. : 613-241-5802  
Télééc. : 613-248-7981

[www.ipsos.ca](http://www.ipsos.ca)

« This report is also available in English »



## Table des matières

1. Sommaire .....	1
Contexte et objectifs.....	1
Aperçu de la méthodologie.....	2
Principales constatations .....	2
2. Résultats détaillés.....	6
Thèmes discutés.....	6
Actions du gouvernement .....	6
Relations Canada–États-Unis.....	7
Défis locaux .....	9
Enjeux liés à la région de Vancouver .....	11
Impôts.....	12
Politiques visant les jeunes.....	15
Bénévolat pour les jeunes .....	17
Politiques visant les aînés.....	19
Personnes handicapées.....	20
Excuses .....	21
3. Annexes .....	23
Annexe A.    Méthodologie de recherche .....	23
Annexe B.    Guide de recrutement .....	25
Annexe C.    Guides de discussion.....	32



### **Déclaration de neutralité politique**

J'atteste par les présentes, à titre d'agent principal d'Ipsos, que les produits livrables se conforment entièrement aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits livrables ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote aux élections, sur les préférences de partis politiques, sur les positions vis-à-vis de l'électorat ou sur l'évaluation du rendement d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Mike Colledge  
Président  
Ipsos, Affaires publiques

# 1. Sommaire

## Contexte et objectifs

Le Bureau du Conseil privé (BCP) est l'organisme central de la fonction publique qui appuie le premier ministre ainsi que le Cabinet et ses structures décisionnelles de façon impartiale. Dirigé par le greffier du Conseil privé, le BCP aide le gouvernement à réaliser sa vision et à donner suite avec rapidité et efficacité aux enjeux avec lesquels le gouvernement et le pays doivent composer.

À titre de conseiller du premier ministre, le BCP fournit de l'information et des conseils objectifs et de qualité pour soutenir le premier ministre et le Cabinet, dont de l'information sur les priorités des Canadiens. À cette fin, le Secrétariat des communications et de la consultation du BCP aide le Cabinet du premier ministre à coordonner les communications du gouvernement et à établir les grands thèmes de communication et les messages principaux du gouvernement, conformément aux priorités gouvernementales, telles que déterminées par le premier ministre, le Cabinet, les comités du Cabinet et le greffier du Conseil privé. Le Secrétariat travaille également avec les secrétariats responsables des politiques du BCP pour conseiller et appuyer le Cabinet et ses comités.

Dans l'exercice de son mandat, le BCP a exigé l'établissement d'un cycle continu de collecte de données qualitatives afin d'assurer une représentation à jour des opinions des Canadiens sur des enjeux à grande échelle présentant un intérêt pour le gouvernement, comme leurs points de vue sur ce que devraient être les priorités du gouvernement. En outre, le fruit de ces recherches permet au gouvernement de mieux comprendre les tendances nouvelles et de mesurer l'opinion des Canadiens sur des enjeux nationaux clés et les principales initiatives stratégiques.

Grâce à un cycle continu de collecte de données des groupes de discussion, le BCP connaîtra beaucoup mieux les points de vue des Canadiens en ce qui concerne les enjeux les plus importants du pays, leur perception à l'égard de la façon dont le gouvernement fédéral devrait régler ces enjeux, les attentes quant aux mesures découlant des priorités du gouvernement, et leur opinion concernant la façon dont le gouvernement peut concentrer ses efforts efficacement pour régler les nouveaux enjeux.

Cette recherche aide à étayer l'élaboration de messages et de produits de communication et à établir des tactiques de diffusion pour répondre aux enjeux prioritaires. En outre, la recherche permet au gouvernement du Canada d'élaborer des activités de communication et de les peaufiner, afin de répondre aux besoins précis des Canadiens grâce à de l'information à jour, facile à comprendre et d'actualité fondée sur les perceptions actuelles des Canadiens dans les domaines concernés.

Cette septième vague de collecte de données qualitatives avait pour but de recueillir les commentaires de Canadiens sur des politiques et des enjeux choisis, qui sont importants pour le gouvernement du Canada. Les enjeux discutés dans le cadre des groupes de discussions différaient d'un endroit à l'autre. Les sujets couverts étaient les suivants :

- Actions du gouvernement du Canada
- Défis locaux ou enjeux propres à une collectivité
- Relations Canada–États-Unis
- Impôts
- Politiques visant les aînés
- Politiques visant les jeunes
- Bénévolat pour les jeunes
- Personnes handicapées
- Excuses

## Aperçu de la méthodologie

Cette vague de collecte de données qualitatives comprenait 12 groupes de discussion composés de Canadiens âgés de 20 ans ou plus, et les rencontres ont eu lieu entre le 10 juillet et le 3 août 2017. Tous les groupes de discussion ont échangé pendant environ deux heures et les séances se sont déroulées en soirée dans toutes les villes, la première à partir de 17 h 30 et la deuxième à partir de 19 h 30. Ces séances ont eu lieu dans les villes suivantes :

- Sorel – 10 juillet
- Edmonton – 12 juillet
- Thunder Bay – 18 juillet
- Hamilton – 19 juillet
- Vancouver – 1<sup>er</sup> août
- Charlottetown – 3 août

En tout, 12 participants ont été recrutés pour chaque séance afin d'assurer la présence d'un minimum de 8 à 10 participants. Au total, 122 participants ont pris part aux discussions. Tous les participants ont reçu une rétribution de 75 \$ pour participer aux séances dans les locaux prévus à cette fin. Le questionnaire préalable a contribué à constituer un échantillon représentatif de la population en général, avec une combinaison équilibrée de genres, d'âges, d'éducation, de revenus et de caractéristiques liées à la composition du ménage. D'autres précisions méthodologiques sont présentées en annexe.

Ce deuxième volet de la recherche fait partie d'un projet de collecte continue de données qualitatives qui fait appel à 144 groupes de discussion tenus dans le cadre de plusieurs vagues au cours de l'année 2017, avec l'option de renouveler le cycle de la recherche pour deux autres années. Le coût total du marché lié à ce projet de recherche pour l'année civile 2017 s'élève à 916 865,05 \$, TVH comprise.

## Principales constatations

### *Relations Canada–États-Unis*

Dans tous les groupes, le point de vue sur les relations canado-américaines a été rapidement orienté vers les relations commerciales, plus particulièrement l'Accord de libre-échange nord-américain, car les participants ont estimé que le commerce était essentiel pour une économie canadienne solide. Ces discussions ont porté sur trois principaux points de préoccupation : les différents points de vue perçus entre le Canada et les États-Unis, tant au sein de la société que du gouvernement; les préoccupations au sujet d'aspects commerciaux particuliers, comme le bois d'œuvre et les produits laitiers; et les préoccupations au sujet de l'imprévisibilité des négociations et si le Canada peut ou devrait maintenir une position ferme. Ces opinions ont été exprimées au cours de l'exercice de présentation des enjeux, lorsque les discussions ont porté sur les négociations entre les deux pays, où les participants se sont dits particulièrement préoccupés par les questions liées à l'environnement et aux changements climatiques, à la lutte contre le terrorisme, aux immigrants et aux réfugiés, au commerce, et au traitement accordé aux groupes minoritaires.

### *Défis locaux*

Les participants à Sorel, à Thunder Bay et à Charlottetown ont déterminé que les soins de santé, les perspectives économiques à l'échelle locale, la capacité de trouver un logement abordable, la pauvreté et l'itinérance ainsi que le vieillissement de la population, constituaient des questions d'intérêt au sein de leur collectivité. En règle générale, les participants ont expliqué leurs choix par le fait qu'ils ont été directement touchés par certaines de ces questions ou parce qu'ils les considèrent comme étant des questions d'intérêt touchant leur collectivité. Des préoccupations environnementales et des questions relatives au transport pour sortir de l'île (participants à Charlottetown) ont également été soulevées.

### *Questions liées à la région de Vancouver*

Tous les groupes n'étaient pas informés des enjeux relatifs au port de Vancouver; cependant ceux qui l'étaient ont décrit le port comme étant une importante infrastructure pour la collectivité, laquelle fait actuellement l'objet de travaux d'agrandissement. Selon les participants, le port soutient la collectivité locale en offrant des perspectives d'emploi et en renforçant l'économie. Les participants ont également discuté de Granville Island, la décrivant comme étant une destination touristique souvent bondée, et la plupart ont présumé que l'île appartenait à la Ville et qu'elle était exploitée par celle-ci. Lorsqu'ils ont appris que l'île appartenait à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), et que l'organisation élaborait actuellement des plans de réaménagement, les participants étaient d'avis que les coûts d'un tel réaménagement devraient être assumés par la SCHL.

### *Impôts*

Les participants à toutes les séances ont convenu que le régime fiscal devait faire l'objet d'une réforme. Les participants avaient tendance à appuyer les initiatives visant les personnes fortunées et qui avaient pour but d'éliminer les échappatoires fiscales, d'accroître les niveaux d'imposition et de prévenir la fraude. Les participants de toutes les régions estimaient que les grandes sociétés et la catégorie du 1 % des Canadiens les plus riches devraient payer plus d'impôts; nombre d'entre eux ont également déclaré que, malgré leur capacité financière de le faire, cette tranche de la population ne paie pas sa juste part à l'heure actuelle. Certains estiment également que les églises et les groupes religieux

devraient payer plus d'impôts. À l'inverse, les travailleurs à faible revenu, les Canadiens à faible revenu, les étudiants et les anciens combattants ont été le plus souvent cités en tant que groupes qui devraient bénéficier d'un allègement fiscal.

Certains ont également exprimé un profond désir pour que les petites entreprises paient moins d'impôts – les explications relatives à ce point de vue étaient le plus souvent axées sur les contributions de ces petites entreprises à l'économie locale grâce à la création d'emplois.

Les participants ont eu de la difficulté à définir ce qu'ils jugeaient être la « catégorie du 1 % » – certains estimaient qu'il s'agissait de Canadiens touchant plus de 60 000 \$, et d'autres 1 million ou plus par année.

Il y a eu très peu d'intérêt envers toute mesure fiscale visant à modifier le taux d'imposition des petites entreprises afin de s'assurer qu'il corresponde davantage à celui imposé aux plus grandes entreprises. La plupart des participants ont simplement affirmé que les petites entreprises avaient souvent de la difficulté à joindre les deux bouts et qu'elles n'avaient tout simplement pas les mêmes moyens financiers que les grandes entreprises.

Des six mesures possibles visant à rendre le régime fiscal plus équitable, les participants étaient plus nombreux à donner leur appui aux initiatives suivantes :

- La mise en place de mesures visant à s'assurer que les membres de la famille d'un propriétaire d'entreprise qui reçoivent tout type de paiement de l'entreprise contribuent en effet à l'entreprise;
- La prise de mesures pour augmenter le taux d'imposition sur les recettes générées dans le portefeuille de placement de l'entreprise si elles sont retirées du portefeuille pour des raisons autres que la mise à niveau ou l'amélioration de l'entreprise.

Comme cela a été le cas pour les autres options présentées aux participants, les réactions ont été mitigées. Les participants qui s'y sont opposés ont de façon générale expliqué que ces mesures semblaient cibler les personnes qui avaient pris un certain risque afin d'assurer le succès de leur entreprise et, par conséquent, estimaient que ces types d'avantages étaient raisonnables. Ces mesures proposées sont les suivantes :

- L'imposition des sociétés sans employés au même taux que celui imposé sur le revenu personnel;
- L'imposition des sommes dans des comptes d'affaires qui sont incluses dans la vente d'une entreprise pour réduire le montant de l'impôt payé dans l'ensemble;
- Le traitement des options d'achat d'actions consenties aux employés comme un revenu régulier;
- La diminution du seuil d'imposition pour l'exemption fiscale liée à la vente d'une entreprise, lequel, à l'heure actuelle, s'élève à 850 000 \$.

Lorsque l'on a demandé aux participants à quoi devraient servir les fonds générés par la réforme fiscale du gouvernement du Canada, la mesure la plus souvent citée a été le remboursement de la dette et les transferts en soins de santé aux provinces.

### *Politiques visant les jeunes*

Les participants ont convenu que les mesures suivantes prises par le gouvernement auraient une incidence positive sur les jeunes :

- Les réductions d'impôt pour la classe moyenne et l'augmentation de ceux-ci pour les personnes fortunées;
- L'octroi de financement pour les travaux de mise à niveau des réseaux de transport en commun;
- L'attribution d'un plus grand nombre de bourses d'études non remboursables pour les étudiants issus de familles à revenu faible ou moyen;
- L'accord relatif aux soins de santé pour accroître le financement accordé aux soins à domicile et à la santé mentale;
- L'Allocation canadienne pour enfants;
- L'investissement de 165 millions de dollars dans la Stratégie emploi jeunesse, y compris le programme Emplois d'été Canada;
- La prolongation de la période pendant laquelle des prestations d'assurance-emploi sont accordées dans des régions du pays qui ont connu des pertes d'emploi importantes;
- La mise en place d'un plan en matière de légalisation de la marijuana;
- Le rejet du projet de pipeline Northern Gateway.

Les mesures qui étaient plus susceptibles de générer des réactions mitigées sont notamment la décision de permettre à Kinder Morgan de poursuivre son projet, ainsi que les efforts visant à renforcer le Régime de pensions du Canada (RPC).

### *Bénévolat pour les jeunes*

La plupart des participants dans les groupes formés de jeunes ont déclaré qu'ils faisaient actuellement du bénévolat ou qu'ils en ont déjà fait dans le passé, et ce, pour diverses raisons. Pour certains, il s'agissait d'un désir d'aider les autres ou d'un moyen de redonner à leur collectivité. Pour d'autres, c'était une solution de rechange aux contributions monétaires, un moyen de socialiser avec d'autres personnes ou d'acquérir de l'expérience qui pourrait leur servir lorsqu'ils présenteront une demande de bourses d'études ou encore lorsqu'ils voudront obtenir un emploi. Il n'y a pas eu de consensus clair quant au nom d'un éventuel programme de bénévolat du gouvernement du Canada. Les participants ont réagi de manière bien tiède aux options qui leur ont été présentées.

### *Politiques visant les aînés*

À Charlottetown, les participants ont estimé que le crédit d'impôt pour aidants familiaux, l'accord lié aux soins de santé signé avec l'Île-du-Prince-Édouard visant à accroître le financement accordé aux soins à domicile et à la santé mentale, le nouvel accord visant à renforcer le RPC, l'abaissement de l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse (SV) et l'augmentation du montant des prestations du Supplément de revenu garanti (SRG) pour les aînés à faible revenu, étaient les mesures prises par le

gouvernement qui avaient la plus grande incidence dans leur collectivité. Les dépenses dans les infrastructures étaient également importantes pour les participants, ce qui comprend les dépenses liées aux bâtiments hospitaliers, aux logements abordables et accessibles, au transport en commun abordable et accessible et aux centres communautaires.

### *Personnes handicapées*

Lorsqu'on leur a demandé de définir la notion d'incapacité, les participants ont mis en évidence les incapacités physiques et mentales. Les défis décrits par les personnes handicapées comprenaient la stigmatisation, les difficultés financières, les difficultés liées à l'emploi et à la qualité de vie, et un manque de services et de mesures de soutien accessibles. Après avoir reçu une liste de mesures que le gouvernement du Canada pourrait prendre, les participants ont estimé que l'amélioration de l'accès à l'emploi pour les personnes handicapées était la mesure la plus importante, car elle permettait d'améliorer la qualité de vie. Les participants n'étaient pas d'avis que le financement des services offerts aux personnes handicapées était un compromis, mais bien un élément essentiel au renforcement de la collectivité dans son ensemble. Les participants avaient des opinions partagées au sujet de l'imposition d'amendes aux entreprises qui ne sont pas accessibles aux personnes handicapées; cependant, ils ont estimé que les dépenses en infrastructure du gouvernement destinées aux espaces publics devraient être conditionnelles à l'accès à ces lieux par les personnes handicapées.

### *Excuses*

Dans l'ensemble, les participants ont convenu que la présentation d'excuses était une pièce importante pour reconnaître le passé et guérir des séquelles qui en découlent, établir des normes pour la société, et fournir de l'information à ce sujet. La présentation d'excuses officielles était fondée sur des critères proposés : déterminer si l'incident était une mesure manifeste prise par le gouvernement fédéral, avec des effets à long terme, et s'il s'agissait d'une question juridique ou morale. Les participants n'étaient pas d'avis qu'un trop grand nombre d'excuses très médiatisées pourrait minimiser l'importance des excuses, mais ils ont convenu que les excuses devraient être accompagnées de mesures permettant de démontrer que des changements ont été apportés.

### **Note sur l'interprétation des constatations**

La recherche qualitative est conçue pour révéler un riche éventail d'opinions et d'interprétations plutôt que pour mesurer quelle proportion de la population cible a une opinion donnée. Ces résultats ne doivent pas servir à estimer la proportion chiffrée ou le nombre d'individus de la population qui ont une opinion particulière parce que sur le plan statistique, ils ne peuvent pas être utilisés pour établir des projections.

Les groupes de discussions sur les priorités du gouvernement ont pour but de mieux comprendre les points de vue des participants, et viennent souvent compléter des constatations quantitatives réunies au moyen d'enquêtes. Les discussions permettent de réaliser une enquête approfondie sur des questions clés, ce qui n'est pas possible avec la recherche quantitative. Ce type d'information est essentiel pour le BCP dans le cadre de son rôle de conseil et d'appui au Cabinet et à ses comités.

## 2. Résultats détaillés

Cette section présente les résultats détaillés des discussions des 16 groupes de consultation organisés dans huit villes d'un bout à l'autre du Canada. La section est séparée par thème de façon à mieux témoigner des diverses discussions ayant eu lieu d'une ville à l'autre. Le guide du modérateur a été légèrement adapté d'un endroit à l'autre pour refléter des questions propres aux régions. Toutes les versions des guides du modérateur sont fournies dans les annexes.

### Thèmes discutés

#### Actions du gouvernement

On a demandé aux participants de faire part au groupe de ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu à propos du gouvernement du Canada récemment. Les sujets mentionnés spontanément portent sur une vaste gamme de questions :

- Les relations entre le Canada et les États-Unis (ALENA)
- L'omission de nommer l'Alberta dans un discours prononcé à l'occasion de la fête du Canada
- La présence du premier ministre à des événements locaux
- Les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada
- L'immigration et les réfugiés
- La légalisation de la marijuana
- Les feux de forêt en Colombie-Britannique – le gouvernement fédéral n'a pas versé un montant égal à celui des dons amassés pour venir en aide aux sinistrés, comme cela avait été fait pour les feux de forêt à Fort McMurray en 2016
- Le règlement de l'affaire Omar Khadr
- Un plus grand soutien aux personnes moins fortunées
- L'importance d'aider les aînés
- La hausse des taux d'intérêt de la Banque du Canada
- Le système de paie Phénix
- L'accès gratuit aux parcs nationaux
- Les dépenses en infrastructure
- L'Allocation canadienne pour enfants
- Contrôle frontalier des demandeurs d'asile

Au nombre des sujets de discussion désignés (suggérés) pour les groupes de discussion figurent les suivants :

- Actions du gouvernement du Canada
- Défis locaux ou enjeux propres à une collectivité
- Relations Canada–États-Unis
- Impôts
- Politiques visant les parents
- Politiques visant les aînés
- Politiques visant les jeunes
- Bénévolat pour les jeunes
- Personnes handicapées
- Excuses

## Relations Canada–États-Unis

On a demandé aux participants de Vancouver et de Charlottetown ce qu'ils avaient entendu récemment à propos des relations entre le Canada et les États-Unis. Aux deux endroits, les discussions ont rapidement porté sur les renégociations en cours de l'ALENA entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Lorsque l'on a demandé aux participants pourquoi des discussions sur l'ALENA avaient-elles lieu, ils ont été nombreux à répondre qu'ils estimaient que ces discussions ont été lancées par les États-Unis et le désir du pays de revoir l'accord actuel afin de faire en sorte qu'il réponde mieux à ses intérêts. Les discussions de groupe sur l'ALENA étaient axées sur trois principaux points de préoccupation :

- les différents points de vue perçus entre le Canada et les États-Unis, tant au sein de la société que du gouvernement;
- les préoccupations au sujet d'aspects commerciaux particuliers, comme le bois d'œuvre résineux et les produits laitiers;
- les préoccupations au sujet de l'imprévisibilité des négociations et si le Canada peut ou devrait maintenir une position ferme.

### Différents points de vue

Lorsque l'on a demandé aux participants ce qu'ils estimaient être les motifs des négociations, la plupart d'entre eux ont répondu que les négociations avaient été lancées par les États-Unis après les plus récentes élections présidentielles. Selon eux, les négociations découlaient de ce que certains considéraient comme une position protectionniste du gouvernement des États-Unis. Les participants craignaient également que la position actuelle des États-Unis puisse compliquer les négociations entre les trois signataires de l'ALENA. La plupart des participants des groupes de discussion étaient d'accord sur le fait que les États-Unis auraient probablement plus de poids durant les négociations en raison de la taille de sa population, du nombre d'entreprises qui y sont établies, et du volume considérable d'échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis.

Au-delà des négociations de l'ALENA, certains participants ont soulevé des préoccupations croissantes au sujet des différents points de vue entre les Canadiens et de nombreux Américains. Les participants de Vancouver, tout particulièrement, étaient préoccupés par les répercussions qu'auraient ces différents points de vue sur la société canadienne.

### Préoccupations particulières

Les préoccupations particulières au sujet de la renégociation de l'ALENA étaient axées sur le commerce, et les répercussions économiques potentielles pour le Canada. Les participants de Charlottetown ont tout particulièrement fait remarquer les conséquences de la renégociation de l'Accord sur les industries du bois d'œuvre et des produits laitiers, lesquelles, selon eux, pourraient avoir des répercussions sur les régions du Centre et de l'Ouest du Canada. Au meilleur de leurs connaissances, les participants ont déterminé que ces aspects du commerce étaient pris en compte dans les discussions en cours relatives à la renégociation de l'ALENA. D'autres préoccupations ont été soulevées, notamment les conséquences

potentielles sur les subventions, les tarifs douaniers, les droits, la fabrication de véhicules automobiles ainsi que la monnaie canadienne.

### Préoccupations au sujet de l'imprévisibilité

Lorsque l'on a demandé aux participants quelle était leur opinion relativement à l'approche actuelle du Canada dans ses relations avec les États-Unis, les réactions ont été quelque peu mitigées. Ils ont été nombreux à décrire l'approche actuelle à l'égard des négociations comme étant calme, décontractée, et attentiste. Cette attitude perçue, combinée à la perception d'une position de négociation imprévisible de la part des États-Unis, laquelle pourrait tenir uniquement compte des intérêts des États-Unis, a soulevé des inquiétudes par rapport aux négociations en cours chez plusieurs participants.

Bien que les participants aient eu de la difficulté à définir la stratégie de négociations actuelle, nombre d'entre eux ont fait remarquer que l'approche actuelle du gouvernement du Canada semblait être mesurée et calculée. La plupart d'entre eux étaient convaincus que le gouvernement canadien réussirait à défendre nos ressources et que les résultats des négociations seraient relativement positifs.

Certains estimaient cependant que les négociations seraient difficiles en raison de ce qu'ils considéraient comme étant une différence philosophique entre les gouvernements de chaque pays, et, à ce titre, ils craignaient que le Canada soit désavantagé à l'issue des négociations. Ces participants estimaient que le gouvernement du Canada devrait adopter une position plus ferme lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts économiques du Canada.

La plupart des participants ont affirmé qu'ils seraient satisfaits si les négociations de l'ALENA étaient ratifiées par les trois pays, si l'issue des négociations était équitable pour toutes les parties concernées, et si, en tant que pays, le Canada ne cédait pas à la pression dans le but de signer une nouvelle entente.

### Exercice sur les enjeux

À Vancouver, les participants ont reçu une liste d'enjeux et on leur a demandé de déterminer les trois enjeux qu'ils jugeaient les plus importants dans le cadre des discussions entre le Canada et le gouvernement des États-Unis. Les enjeux étaient les suivants : *l'environnement et les changements climatiques, le traitement de groupes minoritaires, l'immigration et les réfugiés, les oléoducs, le commerce, la lutte antiterroriste, les opérations militaires conjointes à l'étranger, la réduction des retards à la frontière, et la coopération transfrontalière en matière de sécurité*. Les enjeux les plus souvent nommés comme étant des priorités en vue de la discussion et de la collaboration canado-américaine étaient le commerce, l'environnement et les changements climatiques ainsi que les immigrants et les réfugiés.

*Le commerce* – Un certain nombre de participants ont classé les discussions sur le commerce comme étant la priorité à l'avenir. Une grande partie des discussions à cet égard et la raison pour laquelle les participants ont fait ce choix visaient principalement les prochaines négociations de l'ALENA.

Les participants ont souvent fait référence à l'ampleur et à l'importance des relations commerciales

entre le Canada et les États-Unis et à l'importance de cette relation par rapport à nos perspectives économiques actuelles et futures.

*L'environnement et les changements climatiques* – Les participants estiment que des changements climatiques se produisent bel et bien, comme le confirment de nombreuses études scientifiques, et qu'une intervention immédiate était nécessaire afin de trouver une solution pour contribuer à atténuer les conséquences de cet enjeu sur les générations actuelles et futures. Alors que les participants ont reconnu qu'il pouvait exister un certain scepticisme de la part du gouvernement des États-Unis au sujet de l'existence et des causes des changements climatiques, cet enjeu doit demeurer une priorité pour les deux pays, puisque l'inertie entraînera des conséquences désastreuses.

*Les immigrants et les réfugiés* – Plusieurs participants ont estimé que cette discussion devrait tenir compte du contexte du traitement des groupes minoritaires, et ont ajouté que le Canada avait la responsabilité de mettre en évidence l'importance d'accorder un bon traitement aux immigrants et aux réfugiés. Certains participants ont aussi établi un parallèle entre cet enjeu, les préoccupations relatives à la lutte contre le terrorisme, et la nécessité de contrôler l'immigration pour assurer la sécurité nationale.

### Enjeux environnementaux – Canada–États-Unis

On a demandé aux participants de donner leur avis sur l'établissement d'objectifs communs entre les États-Unis et le Canada relativement aux émissions et à l'utilisation de l'énergie renouvelable. Bien que la plupart d'entre eux ont convenu qu'il s'agissait d'une bonne idée, ils ont aussi remis en question l'aspect réaliste d'un tel accord, tout particulièrement dans le contexte du climat politique actuel aux États-Unis. Le scepticisme des participants était lié à ce que beaucoup ont considéré comme étant des différences évidentes relativement à l'importance accordée aux priorités en matière d'environnement entre le Canada et les États-Unis.

On a ensuite donné aux participants des renseignements sur l'entente trilatérale entre le Canada, les États-Unis et le Mexique sur la réduction des émissions et l'énergie renouvelable. Lorsqu'on a demandé aux participants s'ils appuyaient l'initiative, ils ont presque tous répondu par l'affirmative; cependant ils doutaient que les États-Unis et le Mexique déploient les efforts nécessaires pour atteindre leurs objectifs. Même si les autres signataires n'honorent pas leur engagement, les participants s'entendaient tous pour dire que le Canada devrait respecter les dispositions de l'accord. Les participants estimaient que les possibilités économiques étaient en grande partie associées à la diversification de notre dépendance à l'égard des sources d'énergie traditionnelles, et représentaient une occasion pour le Canada de donner le bon exemple aux autres pays.

### Défis locaux

Les participants de Sorel, de Thunder Bay et de Charlottetown ont été invités à discuter des défis locaux avec lesquels doivent composer leurs collectivités. On leur a ensuite distribué un document contenant divers éléments qui représentaient des défis potentiels dans leur collectivité, et on leur a demandé de choisir ceux qu'ils estimaient être des préoccupations importantes. Les enjeux d'intérêt commun dans les trois collectivités étaient l'accès aux services de soins de santé, les préoccupations au sujet de l'économie locale (souvent liées à la capacité des entreprises et des industries locales de réussir et à

l'incidence de cette réussite sur la disponibilité des emplois), la capacité de trouver des logements abordables, la pauvreté et l'itinérance à l'échelle locale (cet enjeu a particulièrement été soulevé à Sorel et à Thunder Bay). Les participants ont également exprimé des préoccupations concernant le vieillissement de la population.

Les participants des trois collectivités ont déterminé que *l'accessibilité aux services de soins de santé* était une préoccupation importante. La majeure partie de la discussion a porté sur le manque de services de soins de santé offerts à la population locale. Plus précisément, les participants ont mentionné le nombre insuffisant de professionnels de la santé, les temps d'attente, le manque de lits et les inquiétudes liées à l'accès restreint aux services de soins aux aînés et de soins à domicile. À Charlottetown et, dans une moindre mesure, à Thunder Bay, les participants ont établi un lien entre l'accessibilité aux services de soins de santé et la capacité de leurs collectivités d'attirer et de maintenir en poste des professionnels de la santé.

*La capacité des entreprises et des industries locales de réussir ainsi que la disponibilité des emplois* – Ces enjeux ont donné lieu à une longue discussion à Sorel et à Thunder Bay. Les participants ont souvent mentionné l'importance des petites entreprises pour ce qui est de leur contribution à l'économie locale, et du caractère essentiel des entreprises et des industries locales pour assurer la diversification de l'économie locale et l'offre d'emplois bien rémunérés. Les participants des deux villes ont exprimé une inquiétude profonde liée à la capacité des ménages de gérer un budget, à une époque où le prix des logements augmente et où l'on observe une hausse potentielle des niveaux de pauvreté – un grand nombre de participants ont associé ces enjeux avec l'absence d'emplois bien rémunérés. Ils se sont également dits préoccupés par les perspectives à long terme pour leurs collectivités advenant qu'une partie de la population (particulièrement les jeunes) accepte des emplois dans d'autres régions.

*Le vieillissement de la population et la sécurité du revenu de retraite* – Les participants des trois villes ont discuté des défis liés à l'accès des personnes âgées aux services de soins de santé locaux et à leur capacité d'en payer les frais. Ces discussions étaient souvent axées sur le contexte des services de soins pour les aînés, dont l'accès était considéré comme étant trop complexe et difficile. Les participants ont souvent parlé des services de soins à domicile défaillants ainsi que des coûts liés aux médicaments sur ordonnance et aux soins dentaires. D'autres ont mentionné les coûts associés à l'hospitalisation des aînés et ont soulevé des préoccupations au sujet de la durabilité du programme de la SV. De façon plus générale, de nombreux participants se sont dits inquiets à l'idée de ne pas toucher un revenu suffisant à un âge avancé, et de ne pas être en mesure de répondre à leurs besoins de base, comme le logement et la nourriture.

Les participants à Thunder Bay ont également formulé leurs préoccupations dans le contexte de la tendance croissante des jeunes à chercher des possibilités d'emploi ailleurs, ce qui signifie que l'âge moyen des habitants de Thunder Bay risque d'augmenter. Leurs homologues de Sorel étaient plus susceptibles de remettre en question la capacité de prendre soin de ceux qui prennent leur retraite dans un contexte où la proportion de personnes à la retraite dépasse celle des travailleurs.

*La préservation d'un environnement sain* – Les participants des trois villes ont conclu qu'il s'agissait d'un enjeu important, tout particulièrement en ce qui a trait à la qualité de l'eau, au niveau de pollution et à la nécessité d'accorder la priorité aux changements climatiques.

Autres préoccupations :

**La dépendance aux opiacés et les surdoses** – De nombreux participants (en particulier ceux de Charlottetown et de Thunder Bay) étaient d’avis que la dépendance aux opiacés et les surdoses étaient des enjeux de plus en plus sérieux pouvant toucher de manière considérable n’importe qui, sans égard à son statut socioéconomique.

**Le crime** – Cet enjeu a fait l’objet d’une longue discussion à Thunder Bay et a été associé à plusieurs reprises à des défis économiques (p. ex. le manque d’emplois) ainsi qu’à la pauvreté et à l’itinérance.

**Le coût du logement** – Les participants des trois villes ont mis en évidence les défis associés à la recherche d’un logement abordable, que ce soit pour les personnes qui désirent devenir propriétaires, celles qui sont à la recherche de logements locatifs, ou, comme ce fut le sujet des discussions à Charlottetown, pour les personnes âgées ou handicapées qui cherchent des logements abordables et sécuritaires.

**Le transport pour sortir de l’île** – De nombreux participants à Charlottetown ont mentionné les droits de péage pour sortir de l’île, ce qui suppose un fardeau financier accru pour les résidents qui ont besoin de se déplacer pour des raisons médicales.

**La qualité des routes et des ponts** – L’une des préoccupations particulières exprimées par les participants de Thunder Bay était la détérioration de la qualité des routes dans leur région, des conditions qui, selon un bon nombre de participants, ne s’amélioreraient pas sous peu.

### Enjeux liés à la région de Vancouver

Les groupes à Vancouver ont commencé par une discussion sur les enjeux à l’échelle locale, y compris le port de Vancouver et Granville Island.

Selon les participants, le port a été bénéfique pour l’ensemble de la région puisqu’il a favorisé la création d’emplois et, de façon plus générale, a servi de moteur économique pour l’économie locale et provinciale, en tant que plaque tournante commerciale. Les participants n’avaient pas d’opinions arrêtées sur le port, qu’elles soient positives ou négatives, et ont convenu que le port semblait être bien géré. Quelques participants ont affirmé être au courant des enjeux passés liés à la contrebande de drogues, mais la plupart d’entre eux ont reconnu qu’il ne s’agissait pas d’événements fréquents.

Les participants ont ensuite été invités à faire part des éléments qui sont au cœur de leurs préoccupations en ce qui a trait à Granville Island. Les éléments nommés étaient plutôt axés sur les difficultés liées à l’accès à l’île, que ce soit en raison de problèmes de circulation ou du manque de places de stationnement. Les participants ont aussi caractérisé Granville Island comme étant une destination touristique, bondée et animée durant l’été, et comme un lieu où l’on peut pratiquer des sports nautiques. Selon certains participants, Granville Island offre des attraits uniques, alors que d’autres estimaient que la Société essayait d’y intégrer trop de choses en même temps.

Les participants n’étaient pas au courant que Granville Island appartenait à la SCHL et était exploitée par celle-ci; ils croyaient plutôt qu’elle appartenait à la Ville.

Seuls quelques participants étaient au courant des plans de réaménagement de Granville Island. L'on a ensuite lu aux participants la courte description de projet de réaménagement suivant pour Granville Island, à laquelle ils ont réagi favorablement :

***Un rapport contenant une proposition de projets de réaménagement de l'île a été publié plus tôt cette année. Au nombre des recommandations, notons la construction d'un escalier et d'un ascenseur à partir du pont de la rue Granville jusqu'à l'île, pour encourager les gens à marcher et à utiliser le transport en commun ou leur vélo plutôt que de prendre leur voiture. Nous prévoyons également dans le plan l'élargissement du marché, ainsi que la création d'un espace central et d'un centre d'arts et d'innovation.***

Certains ont affirmé que le réaménagement permettrait d'accroître l'accessibilité essentielle à l'île, tout particulièrement pour les personnes handicapées. D'autres estimaient que les changements proposés contribueraient à attirer un plus grand nombre de visiteurs du centre-ville, ou encore à réduire l'engorgement. Malgré les réponses plutôt favorables des participants à l'égard du projet de réaménagement, certains craignaient que cet espace perde une partie de son caractère unique.

Lorsque l'on a demandé aux participants à qui l'on devrait confier la facture pour la réalisation du projet, la plupart d'entre eux étaient d'avis que le propriétaire et exploitant de l'espace, la SCHL, devrait s'acquitter des frais. Certains participants ont affirmé que la collectivité locale devrait être consultée avant le début des travaux, et que la Société devrait prendre soin de s'assurer que le réaménagement de l'île ne crée aucune incidence négative sur les petites entreprises qui exercent actuellement leurs activités sur le site.

## Impôts

Les groupes de discussion de Sorel, d'Edmonton, de Thunder Bay et d'Hamilton ont été interrogés sur le régime fiscal au Canada. Les participants de toutes les séances ont établi, de façon générale, que le régime fiscal devait faire l'objet d'une réforme. Dans l'ensemble, les groupes étaient d'avis qu'il fallait éliminer les échappatoires fiscales et augmenter le taux d'imposition et les mesures de prévention de la fraude fiscale ciblant les riches.

Ensuite, les participants ont fait un exercice guidé sur le régime fiscal. On leur a remis une liste de groupes au Canada et on les a invités à indiquer trois groupes qui, selon eux, devraient payer plus d'impôts et trois groupes qui devraient en payer moins. Ils ont dû faire un choix parmi les groupes suivants : *la classe moyenne, les travailleurs à faible revenu, les Canadiens à faible revenu, les familles ayant de jeunes enfants, les grandes sociétés, les petites entreprises, les propriétaires de petites entreprises, la catégorie du 1 % des Canadiens les plus riches, les anciens combattants, les églises et les groupes religieux, les organismes de bienfaisance, les Canadiens à la retraite, et les étudiants.*

D'une ville à l'autre, les groupes les plus souvent choisis comme étant ceux qui devraient payer plus d'impôts étaient les grandes sociétés et la catégorie du 1 % des Canadiens les plus riches, suivis par les églises et les groupes religieux. Lorsque l'on a demandé aux participants quel était, selon eux, le revenu annuel des Canadiens faisant partie de la catégorie du 1 %, il n'y a pas eu de consensus clair.

Les participants ont plutôt donné un large éventail de réponses, lesquelles variaient selon le marché; de 60 000 \$ à 250 000 \$ (Sorel), de 100 000 \$ à 1,5 million de dollars (Edmonton), de 500 000 \$ à 1 million

de dollars (Hamilton) et de 250 000 \$ à plus de 1 million de dollars (Thunder Bay). Malgré les différences observées dans les définitions, les participants étaient d'avis qu'il était juste d'augmenter le taux d'imposition de la catégorie du 1 % des Canadiens les plus riches, puisqu'ils peuvent se permettre de payer plus d'impôts, alors qu'ils profitent actuellement d'allègements fiscaux et d'échappatoires fiscales, et ont souvent recours à des abris fiscaux. Dans l'ensemble, ils estimaient que ces mesures pourraient donner lieu à une répartition plus équitable de la richesse.

La plupart des participants étaient d'avis que les grandes sociétés pourraient se permettre une augmentation de leur taux d'imposition puisqu'ils génèrent d'importants profits, utilisent beaucoup de ressources, et, à l'instar de la catégorie du 1 %, profitent actuellement d'échappatoires fiscales et pourraient en faire davantage pour payer leur juste part.

Lorsque l'on a demandé aux participants d'expliquer pourquoi les églises et les organismes religieux devraient payer plus d'impôts, ils ont été nombreux à répondre qu'ils avaient l'impression que ces groupes bénéficiaient d'importantes exemptions fiscales. De nombreux participants considéraient ces types d'organisations comme étant des entreprises et, bien qu'elles aient une influence positive dans la collectivité, elles devraient être traitées comme des entreprises aux fins de l'impôt.

Les travailleurs à faible revenu, les Canadiens à faible revenu, les étudiants et les anciens combattants étaient les groupes qui devraient, selon les participants, payer moins d'impôts. Ceux qui ont choisi le groupe des travailleurs à faible revenu ont fait allusion à la façon dont ces personnes ont souvent de la difficulté à remplir leurs obligations financières, même s'ils travaillent fort; cet allègement fiscal les aiderait grandement à répondre à leurs besoins de base, ainsi qu'à ceux de leur famille. Des arguments semblables ont été avancés pour préconiser un allègement fiscal pour les personnes qui vivent dans une situation de faible revenu; de nombreux participants ont déclaré que ces personnes avaient de la difficulté à simplement survivre. Selon les participants, les seuils de revenu pour les Canadiens à faible revenu variaient entre ceux qui gagnent moins de 10 000 \$ et ceux qui touchent moins de 40 000 \$ par année.

Les étudiants ont également été cités en tant que groupe qui devrait bénéficier d'un allègement fiscal. De nombreux participants ont fait remarquer qu'il était difficile pour ce groupe de travailler de nombreuses heures pendant leurs études, et qu'ils devaient payer leurs frais de scolarité; ils sont donc forcés de trouver un juste équilibre entre le travail et l'école, tout en essayant d'acquérir les compétences nécessaires pour trouver un emploi stable par la suite. Les anciens combattants ont également été sélectionnés comme étant un groupe qui devrait payer moins d'impôts. Les participants ont souvent cité leur contribution au pays.

Certains participants étaient également d'avis que les propriétaires de petites entreprises devraient bénéficier d'une réduction d'impôts puisque, selon bon nombre d'entre eux, elles contribuent de manière considérable à notre économie grâce à la création d'emplois. Quelques participants ont choisi la classe moyenne en tant que groupe qui devrait bénéficier d'un allègement fiscal. Lorsque l'on a demandé aux participants ce qui caractérisait la classe moyenne, ceux-ci ont répondu qu'il s'agissait des Canadiens touchant un revenu annuel de 50 000 \$ à 150 000 \$.

À la fin de cet exercice, l'on a demandé aux participants quel mot ou quelle expression ils utiliseraient pour décrire les changements fiscaux qu'ils avaient proposés. Les premières réponses données dans toutes les régions étaient « équilibre », « équité » et « égalité ».

Il y a eu très peu d'intérêt envers toute mesure fiscale visant à modifier le taux d'imposition des petites entreprises afin qu'il corresponde à celui imposé aux grandes entreprises. En fait, la plupart des participants ont affirmé que les petites entreprises devraient être imposées à des taux moins élevés que ceux des plus grandes entreprises. Ils ont expliqué que c'était parce que les petites entreprises n'avaient pas les mêmes moyens financiers que les plus grandes entreprises, qu'elles contribuaient souvent directement à l'économie locale, qu'elles devaient souvent composer avec des difficultés sur le plan financier, et qu'elles étaient une source d'emplois dans leurs collectivités respectives. Ensuite, les participants ont été interrogés quant à la faisabilité d'augmenter progressivement le taux d'imposition des petites entreprises sur un certain nombre d'années, de manière à ce que leur taux d'imposition s'harmonise à celui des grandes entreprises. Cette option a de façon générale été reçue de manière défavorable, pour des raisons semblables. Enfin, l'on a demandé aux participants de se prononcer sur la possibilité de hausser le taux d'imposition des petites entreprises, tout en proposant une exemption sur les frais associés au matériel et à la technologie, afin de favoriser l'innovation et la croissance. Beaucoup estimaient que, bien que certaines petites entreprises puissent bénéficier d'une telle initiative, bon nombre d'entre elles n'en profiteraient pas en raison de la nature de leur entreprise. D'autres se sont demandé si cela n'entraînerait tout simplement pas la création d'une autre échappatoire fiscale.

Pour terminer la discussion sur les impôts, les participants ont reçu une liste d'énoncés et de changements fiscaux possibles relativement aux entreprises et aux emplois dans le but de rendre le régime fiscal plus équitable. La plupart estimaient qu'il était raisonnable d'exiger la preuve que les membres de la famille contribuaient aux activités de la société s'ils reçoivent un salaire. Ceux qui étaient en faveur d'une telle initiative ont pour la plupart expliqué qu'il s'agissait d'un moyen de rendre le système plus équitable. Les participants étaient aussi d'avis que le gouvernement devrait augmenter le taux d'imposition sur les recettes générées dans le portefeuille de placement qui sont retirées du portefeuille pour des raisons autres que la mise à niveau ou l'amélioration de l'entreprise, étant donné que pour certaines entreprises, il s'agit d'une échappatoire fiscale. Les participants étaient moins favorables à l'apport de modifications à l'impôt sur les gains en capital. Ils ont conclu que cette pratique était importante pour les entreprises, puisque l'argent est perçu comme un bien à des fins commerciales.

Lorsqu'ils ont discuté de la possibilité de consentir aux employés des options d'achat d'actions, les participants estimaient que cette mesure devrait encore être imposée à un taux différent puisqu'elles comportent souvent un plus grand risque financier que l'argent comptant, elles encouragent l'investissement, et elles constituent un excellent moyen de stimuler la croissance des nouvelles entreprises. Les participants étaient indifférents au seuil de bénéfices en franchise d'impôt sur la vente d'une entreprise, fixé à 850 000 \$, et estimaient que le profit net était actuellement avantageux pour ceux qui vendent leur entreprise. Les réactions liées aux exemptions pour la vente de fermes à des membres de la famille ont été mitigées, et de nombreux participants se sont questionnés sur les définitions des termes « vente » et « famille ».

On a ensuite sondé les participants au sujet de leurs connaissances sur le crédit canadien pour emploi. De façon générale, les participants n'étaient pas au courant de l'existence de ce crédit. Certains ont convenu que les personnes à revenu élevé ne devraient pas bénéficier de ce crédit, mais ils préféreraient un seuil décroissant à échelle variable plutôt qu'un seuil unique.

Enfin, on a distribué aux participants une liste des façons dont le gouvernement pourrait dépenser les recettes de ces réformes fiscales et on leur a demandé quelle était leur option préférée. La liste des options présentées était la suivante :

- *diviser les recettes et envoyer par la poste un chèque correspondant à ce montant à chaque Canadien;*
- *redonner l'argent aux provinces au moyen de transferts pour financer les soins de santé;*
- *rembourser la dette fédérale;*
- *augmenter le seuil de revenu annuel que tous les Canadiens peuvent gagner avant de devoir payer de l'impôt fédéral (à l'heure actuelle, le seuil est établi à un peu plus de 11 000 \$);*
- *réduire les impôts dans la tranche d'imposition la plus faible;*
- *réduire les impôts pour la classe moyenne.*

Les options les plus souvent choisies ont été de rembourser la dette fédérale, puisqu'elle était perçue comme étant une chose responsable à faire, tout comme de redonner l'argent aux provinces au moyen de transferts pour financer les soins de santé, car les participants ont constaté un besoin important de financement dans les services de soins de santé.

### Politiques visant les jeunes

Les groupes de discussion d'Edmonton et de Hamilton étaient formés de jeunes âgés de 18 à 34 ans. Ils ont participé à une discussion sur les enjeux et les politiques visant les jeunes. Pour commencer la discussion, l'animateur a demandé aux participants de nommer les politiques, programmes et services du gouvernement fédéral qui visent à protéger les intérêts des jeunes. Les politiques, programmes et services visant les jeunes suivants ont été le plus souvent nommés par les participants : les prêts et bourses d'études, les modifications apportées à l'Allocation canadienne pour enfants, le régime enregistré d'épargne-études (REEE), Jeunesse Canada au travail, les subventions pour les jeunes entrepreneurs, l'accès gratuit aux endroits de Parcs Canada, et la position actuelle du gouvernement du Canada sur les enjeux liés à la communauté LGBTQ2.

Il a ensuite remis aux participants une liste de mesures prises par le gouvernement du Canada au cours de la dernière année et on leur a demandé d'encercler jusqu'à cinq choses qui, à leur avis, auraient la plus grande incidence positive sur eux et leur collectivité.

Certains participants d'Edmonton ont été surpris d'apprendre que l'Alberta et le gouvernement fédéral avaient signé une entente sur les soins de santé dans le but d'accroître le financement pour les soins à domicile et la santé mentale, tandis que d'autres ont été agréablement surpris d'entendre parler du financement visant à améliorer le système de traitement des eaux usées. De même, les participants des deux marchés semblaient peu au courant du Conseil jeunesse du premier ministre, voire aucunement.

On a ensuite demandé aux participants de relever, parmi les mesures du gouvernement du Canada qui ont été présentées, celles qui auraient la plus grande incidence positive sur eux et leur collectivité. Les mesures les plus souvent citées étaient les suivantes :

En ce qui concerne les efforts déployés par le gouvernement pour **réduire les impôts de la classe moyenne et augmenter le niveau d'imposition des personnes plus fortunées**, les participants des deux marchés estimaient que cette mesure aurait une incidence positive directe sur eux, puisqu'ils étaient issus d'une famille à revenu faible ou moyen. En fin de compte, la plupart estimaient que cette mesure aurait des répercussions financières positives pour eux. En outre, la plupart des participants ont convenu que les gens plus fortunés pourraient payer un peu plus d'impôts.

De nombreux participants d'Edmonton étaient d'avis que **le financement accordé pour améliorer le réseau de transport en commun**, notamment les travaux d'agrandissement du système léger sur rail, était important puisque cela avait permis de mettre à niveau le réseau de train léger sur rail pour qu'il soit conforme à celui des autres villes. Les participants ont fait remarquer que le réseau de transport en commun était un service largement utilisé, et que l'apport d'améliorations pourrait réduire le nombre de voitures sur les routes. Plusieurs participants à Hamilton étaient également d'avis que le financement pour les mises à niveau du réseau de transport en commun était nécessaire.

Lorsqu'ils ont discuté de **l'augmentation du nombre de bourses d'études non remboursables offertes aux étudiants issus de familles à revenu faible ou moyen et de l'amélioration du Programme canadien de prêts aux étudiants**, les participants ont accueilli favorablement l'aide financière aux étudiants. Les participants des deux marchés étaient d'avis que les étudiants étaient l'avenir de notre société et qu'ils ne devraient pas être accablés par une dette après avoir obtenu leur diplôme.

Comme nous l'avons déjà mentionné, de nombreux participants ont été surpris d'apprendre que le gouvernement du Canada avait **signé une entente sur les soins de santé (avec les provinces) dans le but d'accroître le financement accordé aux soins à domicile et à la santé mentale**. Un certain nombre de participants estimaient que ces mesures profiteraient non seulement aux personnes âgées, mais également aux personnes souffrant de toxicomanie. Quelques participants à Hamilton ont expressément mentionné que ce financement pourrait aider les patients à faire la transition entre les services destinés aux jeunes et les services pour les adultes dans le système de soins de santé mentale.

Les participants d'Edmonton et de Hamilton étaient en faveur des mesures prises par le gouvernement du Canada associées à **l'Allocation canadienne pour enfants**. Selon de nombreux participants, les changements apportés à l'Allocation canadienne pour enfants aident réellement les familles avec des enfants à composer avec les coûts nécessaires pour subvenir aux besoins de leur famille. De même, les participants des deux marchés estimaient qu'il était important de prendre des mesures comme **l'investissement de 165 millions de dollars dans la Stratégie emploi jeunesse, y compris le programme Emplois d'été Canada**, puisqu'il s'agit d'une stratégie visant à aider les jeunes à acquérir une précieuse expérience de travail.

Certains participants, en particulier à Edmonton, estimaient que les **mesures visant à prolonger la période pendant laquelle des prestations d'assurance-emploi sont accordées dans des régions du pays qui ont connu des pertes d'emploi importantes** étaient justifiées, tout particulièrement dans le contexte de l'industrie du pétrole et du gaz. Les participants à Hamilton étaient également d'avis que ces mesures profiteraient aux étudiants qui souhaitent se concentrer sur leurs études, et qu'elles seraient utiles dans un marché du travail qui est en constante évolution.

Les participants ont réagi favorablement aux mesures prises par le gouvernement qui portaient sur la **mise en œuvre d'un plan en matière de légalisation de la marijuana**; les participants ont souvent mentionné les recettes supplémentaires générées par la vente légale de produits du cannabis, alors que d'autres ont fait remarquer que les changements proposés pourraient réduire la pression sur le système de justice pénale. Cela dit, certains participants, tout particulièrement ceux d'Edmonton, se sont empressés de souligner qu'il existait encore beaucoup d'incertitudes en ce qui concerne le cadre de réglementation qui doit accompagner cette mesure.

Certains participants, en particulier ceux de Hamilton, estimaient qu'il était important pour l'avenir de l'environnement du Canada que le gouvernement du Canada **rejette le projet de l'oléoduc de Northern Gateway**. Cependant, certains participants remettaient en question la décision du gouvernement du Canada d'autoriser **la réalisation du projet de Kinder Morgan** en raison des risques perçus liés à l'environnement qui y sont associés.

On a également observé des réactions mitigées au sujet de **l'entente avec les provinces pour renforcer le RPC**. Ceux qui étaient en faveur ont souvent mentionné les répercussions positives éventuelles de cette entente sur leurs parents, qui ont atteint ou atteindront sous peu l'âge de la retraite. Ces participants estimaient aussi que cette entente permettrait de mieux soutenir tous les Canadiens à l'avenir, tout en permettant à un plus grand nombre de Canadiens de prendre leur retraite plus tôt. Cela permettrait, par la suite, de libérer des postes pour les personnes qui intègrent le marché du travail. Ceux qui étaient moins favorables à cette action ont mis en doute la viabilité à long terme du RPC.

Enfin, l'on a demandé aux participants de donner leur avis à savoir si le gouvernement devrait prendre des mesures qui ne sont pas sur la liste. Les participants d'Edmonton estimaient que le régime des soins de santé pourrait être amélioré afin de couvrir les soins dentaires et offrir des avantages semblables pour les personnes à faible revenu et les Canadiens sans emploi. D'autres personnes à Edmonton ont fait allusion au régime enregistré d'épargne-études et aux bourses pour l'entrepreneuriat. À Hamilton, certains participants se sont demandé si le gouvernement devait prendre plus de mesures pour prévenir ce qu'ils considéraient comme étant des abus du système d'aide sociale. Pour ces participants, il s'agissait d'une question d'équité pour ceux qui travaillent et qui ont des difficultés financières.

### Bénévolat pour les jeunes

Les participants d'Edmonton et de Hamilton ont participé à une discussion sur le bénévolat. La plupart des participants donnaient soit actuellement de leur temps ou avaient de l'expérience en tant que bénévoles. Les facteurs de motivations liés au bénévolat étaient les suivants : le désir d'aider les gens, dans certains cas, les enfants et les jeunes en particulier; le sentiment de bien-être qui y est associé; le fait que l'on redonne à la collectivité; l'absence de moyens financiers compensée par un don de temps; l'occasion d'interagir avec les gens; l'apport de changements positifs; l'acquisition ou la mise en pratique d'une nouvelle compétence ou d'une nouvelle expérience professionnelle; une expérience de vie à inscrire sur le CV ou pour obtenir des bourses d'études; et les avantages connexes (c.-à-d. dans le cadre de festivals et d'événements).

On a ensuite présenté aux participants un programme de bénévolat potentiel du gouvernement du Canada et on leur a montré une liste de noms et de slogans possibles pour ce programme; ils ont ensuite été invités à classer trois choix en ordre de priorité.

Il n’y a pas de consensus clair pour ce qui est du nom du programme, et certains ont déclaré qu’ils n’aimaient pas les choix présentés, tandis que d’autres ont dit qu’ils avaient fait leur choix en éliminant ceux qu’ils n’aimaient pas du tout. Les réactions aux choix présentés sont les suivantes :

- **Vas-y** – Parmi les options présentées, celle-ci semblait être l’option privilégiée. Les mots utilisés pour la décrire étaient « astucieuse », « encourageante », « engageante », « habilitante » et « positive ». En outre, les participants ont fait remarquer que le nom était moins vague que certaines autres options présentées sur le plan du mandat de l’organisation.
- **Initiative Jeunesse au service** – Les participants qui ont choisi ce nom l’ont aimé parce qu’il était facile à comprendre et qu’il décrivait l’organisation.
- **Canoë** – Les participants qui ont choisi ce nom estimaient qu’il représentait très bien la culture canadienne. À leur avis, le nom semblait amusant et aventureux, et ils pouvaient s’identifier personnellement à celui-ci. Un certain nombre de participants ont cependant souligné que, bien qu’ils aimaient le nom, celui-ci n’avait aucun sens sans le slogan, tandis que d’autres l’ont rejeté sans équivoque.
- **VieX** – Les participants qui ont choisi ce nom estimaient qu’il était tape-à-l’œil, futuriste, et qu’il pouvait être utilisé dans une campagne publicitaire. Certains participants ont réagi de manière négative à ce nom parce qu’il évoquait, à leur avis, un médicament sur ordonnance ou ressemblait à SpaceX.
- **MonOB** – Les participants qui ont choisi ce nom étaient d’avis qu’il était moderne et tendance, et qu’il s’agirait d’un nom approprié pour une application.
- **Ici et partout** – Les participants qui ont choisi ce nom estimaient qu’il semblait englober différents aspects et qu’il leur rappelait le Canada et le monde entier.
- **Changer le monde** – Les participants qui ont choisi ce nom aimaient son effet sonore ainsi que le message général positif qu’il véhiculait.
- **Vola** – Les participants qui ont choisi ce nom ont expliqué qu’ils voyaient le lien avec le bénévolat, comparativement aux autres noms.
- **Corps de formation et de bénévolat du Canada** – Les participants qui ont choisi ce nom les considéraient de manière générale comme étant assez intuitifs; cependant, de nombreux participants ont fait remarquer que la formulation « **Corps de formation du Canada** » avait une connotation militaire.
- **JeunesConnex** – Ceux qui ont choisi ce nom estimaient qu’il supposait une connexion entre les jeunes au moyen de la technologie, ce qui représente bien les relations entre les jeunes d’aujourd’hui pour plusieurs.
- **Magoshan** – Les participants ont eu de la difficulté à comprendre cette option. Pour certains, ce nom semblait forcé, tandis que d’autres n’ont simplement pas trouvé écho dans ce nom.

Les participants d'Edmonton s'attendaient à ce que le nom du programme de bénévolat du gouvernement du Canada contienne le mot « Canada » ou à tout le moins quelque chose avec un « C » (c.-à-d. Bénévolat Canada, Connexion Canada). D'autres ont suggéré d'utiliser un mot pertinent (p. ex. JOINDRE et de l'utiliser comme un acronyme. Les participants de Hamilton ont proposé les noms Connexion jeunesse, Te sens-tu prêt Canada, Bâtissons notre collectivité, Communauté locale et Bénévolat Canada.

Les participants de Hamilton ont discuté des slogans possibles, et on leur a demandé ce que le slogan devait transmettre aux éventuels bénévoles. Ils étaient d'avis que le slogan devrait annoncer ce que les bénévoles retireraient de cette expérience (c.-à-d. l'aventure, le plaisir, les rencontres). Ils ont ajouté que le slogan devrait comprendre un message ayant pour objet de rendre le Canada et le monde meilleurs, ainsi que le renforcement du caractère, des compétences et de la confiance.

### Politiques visant les aînés

Les groupes de discussion à Charlottetown étaient composés de personnes âgées de 55 ans et plus, et ces participants ont pris part à une discussion sur les enjeux, les politiques et les programmes du gouvernement fédéral visant les aînés. Au début de la discussion, l'animateur a distribué une liste des mesures prises par le gouvernement du Canada et il a demandé aux participants de choisir celles qui, à leur avis, auraient la plus grande incidence positive sur eux et leur collectivité.

Parmi les mesures les plus souvent citées au cours de la discussion qui a suivi, mentionnons : le crédit d'impôt pour aidants naturels; l'entente sur les soins de santé signée avec l'Île-du-Prince-Édouard pour accroître le financement accordé aux soins à domicile et à la santé mentale; la nouvelle entente visant à renforcer le RPC; la diminution de l'âge d'admissibilité au programme de la SV; l'augmentation des prestations du SRG pour les aînés à faible revenu; la mise en œuvre d'un plan en matière de légalisation de la marijuana, ainsi que la réduction des impôts de la classe moyenne et l'augmentation de ceux-ci pour les personnes plus fortunées.

*Création d'un nouveau crédit d'impôt pour aidants naturels* – Les réactions par rapport à cette initiative ont été favorables. De nombreux participants ont considéré ce nouveau crédit d'impôt comme un moyen de veiller à ce que ceux qui ont besoin de soins et qui désirent rester à la maison et continuer de faire partie de leur collectivité aient la capacité de le faire. Certains participants ont fait remarquer qu'il était coûteux de rester à la maison, et qu'une mesure de soutien comme celle-là faciliterait les choses.

*Signature d'une entente sur les soins de santé avec l'Île-du-Prince-Édouard pour accroître le financement accordé aux soins à domicile et à la santé mentale* – Les participants étaient fortement en faveur de l'augmentation du financement pour ces services de santé. Selon eux, cette initiative permettrait de réduire le fardeau financier qui incombe à ceux qui ont besoin de ces services, et peut-être même sur les membres de la famille qui agissent à titre de proches aidants. Bien que quelques participants n'aient jamais entendu parler de cette initiative avant les séances, ils ont convenu qu'elle était importante puisqu'elle portait sur de vastes enjeux relatifs à la santé dans leur collectivité, lesquels ne peuvent être ignorés.

*Signature d'une entente avec les provinces dans le but de renforcer le RPC* – Les participants n'avaient encore une fois jamais entendu parler de cette initiative, mais ils ont rapidement convenu qu'elle aurait un effet positif sur la collectivité, et qu'elle permettrait d'offrir une aide essentielle en gestion des finances personnelles.

*Faire passer l'âge auquel vous pouvez recevoir des prestations de la SV de 67 à 65 ans* – Lorsqu'on a questionné les participants au sujet de cette option, ceux-ci étaient d'avis qu'il s'agissait d'une bonne idée, tout particulièrement pour les travailleurs occupant des emplois peu rémunérés, lesquels peuvent parfois être plus exigeants sur le plan physique. Selon eux, les aînés profiteront d'une telle initiative.

*Augmentation des prestations du SRG pour les aînés à faible revenu* – Les participants n'étaient pas tous au courant de cette initiative. Ceux qui étaient au courant ont eu du mal à fournir des détails à cet égard. Malgré l'absence d'information sur cette initiative, les participants l'ont accueillie favorablement et ont jugé qu'elle serait utile.

*Mise en œuvre d'un plan en matière de légalisation de la marijuana* – Les réactions associées à cette initiative ont été mitigées. Les participants qui étaient en faveur estimaient que cette initiative profiterait aux consommateurs de marijuana à des fins médicales, puisqu'elle leur offrirait d'autres options pour acheter de la marijuana de manière légale, limitant ainsi les risques associés à l'achat illicite de produits. Dans l'ensemble, les participants estimaient qu'il était nécessaire de sensibiliser davantage la population sur la question.

*Réduction des impôts de la classe moyenne et augmentation des impôts des personnes plus fortunées* – De nombreux participants ont fait remarquer que cette initiative était importante, car elle portait sur l'équité du régime fiscal. Certains participants ont également insisté sur le fait qu'ils paient leur juste part d'impôts et qu'ils s'attendaient à ce que tous les autres Canadiens, y compris les millionnaires, fassent de même.

Lorsque l'on a interrogé les participants au sujet des initiatives qui pourraient avoir une incidence négative, les participants ont mis en évidence la *mise en place d'une tarification de la pollution par le carbone à l'échelle nationale*. Les participants ont perçu cette initiative comme étant une taxe imposée aux aînés. Bien qu'ils aient reconnu l'importance des questions environnementales, ils étaient d'avis qu'il s'agissait d'un équilibre difficile à maintenir, étant donné que bon nombre de participants jugeaient déjà qu'ils consacraient beaucoup d'argent pour payer les frais de chauffage et d'essence.

Enfin, l'on a demandé aux participants de donner leur avis sur les programmes d'investissement dans l'infrastructure qui offriraient le plus d'avantages aux aînés. Selon les participants de Charlottetown, l'accent devrait être mis sur les investissements dans l'infrastructure des hôpitaux, des logements abordables et accessibles, et des moyens de transport en commun abordables et accessibles, ainsi que des centres communautaires offrant des programmes d'exercice et d'autres activités visant à améliorer la santé mentale.

## Personnes handicapées

Les participants de Vancouver ont pris part à une discussion sur les enjeux visant les personnes handicapées. Lorsqu'on leur a demandé quels types d'incapacité leur venait à l'esprit quand ils pensaient à des personnes handicapées, les participants ont affirmé qu'ils pensaient à la fois à l'incapacité physique et mentale et aux incapacités visibles et invisibles.

La discussion qui a suivi portait sur ce que les participants considéraient comme étant les défis les plus urgents auxquels sont confrontés les Canadiens ayant une incapacité. Les participants ont relevé les difficultés financières, la discrimination, les difficultés liées à l'emploi, les enjeux liés à la qualité de vie ainsi que la stigmatisation sociale souvent associée à l'incapacité.

On a ensuite posé aux participants des questions sur leur connaissance des mesures prises par le gouvernement du Canada pour aider les Canadiens handicapés. Il y a eu de vagues allusions à la hausse des prestations d'invalidité et certaines mentions du financement accru pour les services de santé mentale.

Après cette première discussion, on a présenté aux participants une série de mesures qui pourraient être prises par le gouvernement du Canada pour aider les Canadiens handicapés, notamment :

- Améliorer l'accessibilité aux bâtiments pour les personnes handicapées;
- Améliorer l'accès à l'emploi pour les personnes handicapées;
- Améliorer les options de transport (y compris le transport par avion, par train, par navette et par autobus) pour les personnes handicapées;
- Améliorer le service à la clientèle du gouvernement pour les personnes handicapées.

Parmi les options présentées, *l'amélioration de l'accès à l'emploi pour les personnes handicapées* a été considérée comme étant la mesure la plus importante. Les participants estimaient que cette mesure aurait une incidence directe sur l'amélioration de la qualité de vie en raison des avantages financiers associés au fait d'occuper un emploi, tout en favorisant les possibilités d'interaction sociale. De plus, ils ont fait remarquer qu'elle pourrait alléger le fardeau financier sur le filet de sécurité sociale du Canada. Lorsque l'on a demandé aux participants de faire un choix entre le financement des initiatives de soutien aux personnes handicapées et d'autres initiatives du gouvernement du Canada, ceux-ci étaient d'avis qu'il était de la responsabilité du gouvernement de fournir un tel soutien. De nombreux participants ont fait remarquer que des mesures devaient également être prises pour aider ceux qui vivent avec une incapacité mentale.

On a ensuite demandé aux participants à qui l'on devrait donner la responsabilité de veiller à ce que les milieux de travail soient plus accessibles pour les personnes handicapées; les réactions ont été mitigées. Au départ, les participants ont eu tendance à répondre que cela devrait être la responsabilité des employeurs. Toutefois, les participants n'ont pas tardé à faire la distinction entre les petits et les grands employeurs, en se fondant sur l'idée que les grandes sociétés sont plus susceptibles d'avoir les moyens financiers pour assumer les coûts liés à la création d'un milieu de travail accessible, contrairement aux petites entreprises. Les participants n'étaient généralement pas en faveur de l'imposition d'amendes aux employeurs qui n'ont pas réussi à rendre leur milieu de travail accessible pour les raisons énoncées ci-dessus. Cependant, certains participants ont proposé que, plutôt que d'imposer des mesures punitives comme des amendes, le gouvernement devrait envisager d'offrir des mesures incitatives (sous forme de crédits d'impôt) pour encourager la conformité.

Enfin, l'on a demandé aux participants s'ils estimaient que le gouvernement du Canada devrait financer uniquement les projets d'infrastructure pour des bâtiments qui favorisent l'accessibilité. Dans l'ensemble, les participants étaient d'avis qu'il était raisonnable et acceptable que ce soit le cas dans les lieux publics, comme les nouvelles plates-formes et les nouveaux autobus urbains.

## Excuses

On a demandé aux participants de Vancouver de se prononcer sur les excuses présentées par le gouvernement du Canada. Les participants avaient d'abord reçu des renseignements détaillés sur les excuses passées et futures du gouvernement du Canada afin d'orienter la discussion.

La plupart des participants estimaient qu'il était important que le gouvernement doive procéder à des excuses de ce genre – tout particulièrement dans le but de se réconcilier avec ceux qui ont été

directement touchés par des mesures antérieures. Selon eux, bien qu'il soit impossible de changer le passé, la présentation d'excuses constituait un moyen important de reconnaître les actes répréhensibles et s'inscrivait dans le processus de guérison. Pour de nombreux participants, la présentation d'excuses officielles était une pièce importante en vue de s'assurer que les fausses croyances ne sont pas perpétuées et d'établir des normes pour la société à l'avenir. La présentation d'excuses officielles était fondée sur des critères proposés : déterminer si l'incident était une mesure manifeste prise par le gouvernement fédéral, avec des effets à long terme, et s'il s'agissait d'une question juridique ou morale.

Finalement, les participants ont convenu que la présentation d'excuses était un moyen important pour reconnaître les préoccupations de ceux qui ont reçu un mauvais traitement. Les participants n'étaient pas d'avis qu'un trop grand nombre d'excuses très médiatisées pourrait minimiser l'importance des excuses.

### 3. Annexes

#### Annexe A. Méthodologie de recherche

Cette septième vague de collecte de données qualitatives comprenait 12 groupes de discussion composés de Canadiens âgés de 20 ans ou plus, et les rencontres ont eu lieu entre le 10 juillet et le 3 août 2017. Tous les groupes de discussion ont échangé pendant environ deux heures et les séances se sont déroulées en soirée dans toutes les villes, la première à partir de 17 h 30 et la deuxième à partir de 19 h 30. Ces séances ont eu lieu dans les villes suivantes :

- Sorel – 10 juillet
- Edmonton – 12 juillet
- Thunder Bay – 18 juillet
- Hamilton – 19 juillet
- Vancouver – 1<sup>er</sup> août
- Charlottetown – 3 août

En tout, 12 participants ont été recrutés pour chaque séance afin d'assurer la présence d'un minimum de 8 à 10 participants. Au total, 122 participants ont pris part aux discussions. Tous les participants ont reçu une rétribution de 75 \$ pour participer aux séances dans les locaux prévus à cette fin. Le questionnaire préalable a contribué à constituer un échantillon représentatif de la population en général, avec une combinaison équilibrée de genres, d'âges, d'éducation, de revenus et de caractéristiques liées à la composition du ménage. D'autres précisions méthodologiques sont présentées en annexe.

Dans toutes les villes, les participants des groupes se voulaient représentatifs de la population canadienne de 20 ans et plus. Ils ont été choisis par téléphone au moyen d'un questionnaire officiel de présélection. Le questionnaire de présélection a permis de garantir un choix de participants constituant un bon échantillon de population et comprenant une juste proportion d'hommes et de femmes (chaque groupe devait être composé d'autant d'hommes que de femmes) présentant des âges, des niveaux de scolarité, des situations familiales et des revenus différents. Le questionnaire de sélection complet se trouve à l'annexe B.

L'outil de sélection a été conçu par Ipsos en collaboration avec le BCP, conformément aux caractéristiques techniques applicables au projet, c'est-à-dire aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rop-por/rechqual-qualres-fra.html>) ainsi qu'à toutes les lignes directrices et normes de L'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (ARIM) touchant la réalisation de recherches qualitatives. Pour chaque groupe, un professionnel de la recherche d'Ipsos a joué le rôle de modérateur.

Conformément aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative, ainsi qu'aux lignes directrices de l'ARIM touchant la réalisation de recherches qualitatives, Ipsos a informé les participants des droits que leur confère la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Ipsos a fourni aux participants des détails sur le déroulement

des séances de groupe, et a obtenu le consentement des participants à l'égard de l'enregistrement audio ou vidéo des discussions et de la présence d'observateurs, puis a expliqué l'objectif du miroir d'observation ainsi que les règles fondamentales de protection de la vie privée et de confidentialité, y compris le fait que les enregistrements seraient détruits conformément aux lignes directrices de l'ARIM. En outre, Ipsos a informé les participants de la nature volontaire de leur participation.

Comme c'est la norme dans le cas des recherches qualitatives menées pour le compte du gouvernement du Canada, l'ensemble des participants à cette étude devaient répondre aux conditions suivantes :

- N'avoir participé à aucune séance de groupe de discussion dans les six derniers mois;
- Au cours des deux dernières années, n'avoir participé à aucune séance de groupe de discussion ou à aucun entretien approfondi sur des questions liées au sujet à l'étude;
- Avoir participé à un maximum de quatre séances de groupe de discussion ou entretiens approfondis au cours des cinq dernières années;
- Pour au moins le tiers des participants de chaque groupe, n'avoir jamais pris part à une discussion de groupe ou à un entretien en profondeur;
- Maîtriser suffisamment l'anglais (ou le français pour les groupes de Sorel) pour participer pleinement aux séances du groupe de discussion;
- Les participants, de même que leur famille, ne travaillent pas pour l'une des entités suivantes :
  - un cabinet spécialisé en recherches;
  - une revue ou un journal;
  - une agence de publicité ou une entreprise de graphisme;
  - un parti politique;
  - une station de radio ou de télévision;
  - une entreprise de relations publiques;
  - le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial.

Comme c'est le cas pour toutes les recherches menées par Ipsos, les coordonnées des participants sont confidentielles, et toute l'information permettant d'établir l'identité de ceux-ci a été retranchée des données, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du Canada.

**Annexe B. Guide de recrutement**

**Questionnaire de recrutement  
Gouvernement du Canada  
RECRUTEMENT POUR 12 PERSONNES AFIN QUE 10 PUISSENT SE PRÉSENTER**

Bonjour, je m'appelle \_\_\_\_\_. Je vous appelle de la part de la firme Ipsos, une société d'études de marché et de sondages d'opinion publique nationale. Au nom du gouvernement du Canada, nous mettons en place une série de groupes de discussion composés de Canadiens, pour explorer des questions d'intérêt pour l'ensemble du pays. Les discussions porteront sur divers sujets et votre opinion nous intéresse.

**EXPLIQUER LES GROUPES DE DISCUSSION.** Environ 10 personnes comme vous participeront aux groupes de discussion. Ces personnes seront recrutées de façon aléatoire, comme il a été fait avec vous. Les participants se verront verser 75 \$ à titre d'honoraires pour leur temps. Mais avant de vous inviter à participer aux groupes, nous devons vous poser quelques questions afin de nous assurer de former des groupes bien assortis et présentant des participants ayant des expériences variées. Puis-je vous poser quelques questions?

- Oui **CONTINUER**  
Non **REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE**

Votre participation est volontaire. Nous n'essayons pas de vous vendre quoi que ce soit ni de changer vos opinions. Le déroulement sera une discussion en table ronde menée par un professionnel de la recherche. Toutes les opinions exprimées demeureront anonymes et les points de vue seront regroupés afin de veiller à ce que l'identité des gens ne puisse être établie.

S1) Travaillez-vous, vous-même ou un membre de votre famille immédiate, dans l'un des secteurs suivants, ou avez-vous pris votre retraite d'un emploi dans un tel secteur :

	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Études de marché ou marketing	1	2
Relations publiques ou médias (annonces télévisées ou imprimées)	1	2
Publicité et communications	1	2
Parti politique	1	2
Ministère ou organisme gouvernemental, fédéral ou provincial.	1	2

**SI LA RÉPONSE À L'UNE DES OPTIONS CI-DESSUS EST « OUI », REMERCIER LA PERSONNE ET TERMINER L'ENTREVUE.**

S2) Êtes-vous un citoyen canadien âgé d'au moins 20 ans qui habite habituellement dans la région de [INSÉRER VILLE]?

Oui	1	<b>CONTINUER</b>
Non	2	<b>REMERCIER LA PERSONNE ET TERMINER L'ENTREVUE</b>

S3) Depuis combien de temps habitez-vous à [VILLE]? \_\_\_\_\_

**TERMINER L'ENTREVUE SI MOINS DE 2 ANS**

S4) Êtes-vous le responsable ou l'un des responsables de votre foyer?

Oui	1	<b>CONTINUER</b>
Non	2	<b>CONTINUER</b>

S5) Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion de consommateurs, à une entrevue ou à un sondage organisé à l'avance et pour lequel vous avez reçu une somme d'argent?

Oui	1	<b>MAX 1/3 PAR GROUPE</b>
Non	2	<b>PASSER À LA Q1</b>

S6) À quand remonte cette participation? \_\_\_\_\_

**TERMINER L'ENTREVUE SI AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS**

S7) À combien de groupes de discussion de consommateurs avez-vous participé au cours des cinq dernières années?

\_\_\_\_\_

**TERMINER L'ENTREVUE SI PLUS DE QUATRE GROUPE DE DISCUSSION**

**DEMANDER À TOUS LES RÉPONDANTS**

Q1) Pourriez-vous me dire dans quelle catégorie d'âge vous vous situez? Avez-vous...

Moins de 20 ans	0	} <b>ASSUREZ-VOUS DE RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ POUR CHAQUE GROUPE.</b>
Entre 20 et 24 ans	1	
Entre 25 et 34 ans	2	
Entre 35 et 44 ans	3	
Entre 45 et 54 ans	4	
Entre 55 et 64 ans	5	
65 ans et plus	6	} <b>REMERCIER LA PERSONNE ET TERMINER L'ENTREVUE</b>
Refus	9	

Q2) Des enfants âgés de moins de 18 ans habitent-ils actuellement avec vous? [**RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ**]

Oui	1
Non	2

Q2a) Des enfants âgés de moins de 13 ans habitent-ils actuellement avec vous? [**RECRUTER AU MOINS 3 par groupe**]

Oui	1
Non	2

Q3) Combien de personnes de plus de 18 ans habitent dans votre maison?

Une	1
Plus d'une	2

Q4) Pourriez-vous me dire quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez terminé?

Études secondaires non terminées	1	} <b>ASSUREZ-VOUS DE RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ POUR CHAQUE GROUPE.</b>
Études secondaires terminées	2	
Études collégiales/universitaires non terminées	3	
Études collégiales/universitaires terminées	4	
Refus/ne sait pas	9	

Q5) Quelle est votre situation professionnelle actuelle?

Employé à temps plein	1	} <b>MAXIMUM DE TROIS PAR GROUPE</b>
Employé à temps partiel	2	
Travailleur autonome	3	
Retraité	4	
Pas employé pour le moment	5	
Étudiant	6	
Autre	7	
Ne sait pas/refus	9	

Q6) [SI EMPLOYÉ/RETRAITÉ] Quel est votre travail actuel/quel était votre travail?  
 \_\_\_\_\_ **(VEUILLEZ PRÉCISER)**

Q7) Parmi les fourchettes suivantes, laquelle représente le mieux le revenu total de votre ménage? C'est-à-dire, le revenu total combiné de toutes les personnes de votre foyer, avant impôts. **[LIRE LA LISTE]**

Moins de 20 000 \$	1	} <b>ASSUREZ-VOUS DE RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ EN...</b>	
De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$	2		
De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$	3		
De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$	4		
De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$	5		
De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$	6		
150 000 \$ et plus	7		
Ne sait pas/refus	99	} <b>Recrutant de 2 à 3 personnes de la catégorie moins de 40 000 \$.</b>	
			} <b>Recrutant de 3 à 4 personnes de la catégorie de 40 000 \$ à 80 000 \$.</b>

Q8) **NE PAS POSER CETTE QUESTION – NOTER LE SEXE DE LA PERSONNE**

Homme	1	} <b>ASSUREZ-VOUS D'AVOIR UNE REPRÉSENTATION ÉGALE D'HOMMES ET DE FEMMES</b>
Femme	2	

Q9) Si vous gagniez un million de dollars, quelles seraient les deux premières choses que vous feriez avec l'argent? **(DOIT AVOIR DEUX RÉPONSES POUR ACCEPTER. TERMINER L'ENTREVUE SI LA PERSONNE RÉPOND D'UNE FAÇON DÉSINVOLTE, D'UNE FAÇON AGRESSIVE OU SI ELLE A DE LA DIFFICULTÉ À RÉPONDRE.)**

**TERMINER L'ENTREVUE SI LA PERSONNE QUI RÉPOND FAIT PART D'UNE RAISON TELLE QU'UN PROBLÈME D'OUÏE, DE VUE OU DE LANGAGE ÉCRIT OU VERBAL, D'UNE CRAINTE DE NE POUVOIR ÊTRE CAPABLE DE COMMUNIQUER EFFICACEMENT, OU SI VOUS-MÊME AVEZ UNE PRÉOCCUPATION AU SUJET DE L'INTERVIEWÉ.**

Pendant la discussion, vous serez enregistré sur bande sonore et vidéo. Cet enregistrement nous aide à rédiger notre rapport. De même, la salle dispose d'un miroir d'observation. Il se peut que du personnel du gouvernement du Canada soit présent de l'autre côté du miroir, notamment des membres du personnel du ministère qui parraine cette étude, et des membres du personnel d'Ipsos. Il s'agit d'une procédure de groupe de discussion standard visant à avoir un aperçu direct du processus d'étude et d'entendre directement vos impressions et avis sur le sujet d'étude.

Acceptez-vous d'être observé aux fins d'étude seulement?

Oui	1	REMERCIER LE RÉPONDANT ET PASSER À L'INVITATION
Non	2	REMERCIER LE RÉPONDANT ET TERMINER L'ENTREVUE

**\*\*\*\*(DANS CHAQUE LIEU, VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE 12 PERSONNES SONT RECRUTÉES POUR QU'ENTRE 8 ET 10 Y PARTICIPENT)\*\*\*\***

**[À lire aux répondants en attente]**

Merci d'avoir répondu à mes questions. Malheureusement, pour le moment, le groupe auquel vous êtes admissible est complet. Nous aimerions vous inscrire sur notre liste d'attente. Cela signifie que s'il y a une ouverture dans le groupe, nous vous rappellerons pour voir si vous êtes disponible afin de participer à la discussion. Pourriez-vous me donner un numéro de téléphone où vous joindre pendant la journée et en soirée, ainsi qu'une adresse électronique, si vous en avez une, afin que nous puissions communiquer avec vous dès que possible si une place se libère? **[CONSIGNER LES COORDONNÉES]**

**[À lire aux répondants sélectionnés]**

C'est formidable, vous pouvez participer à l'une des discussions de groupe qui aura lieu le (DATE), à (HEURE), pendant tout au plus deux heures. Le gouvernement du Canada parraine cette étude. Tous ceux qui participent recevront une rétribution de **75 \$** en guise de remerciement pour leur temps.

Avez-vous un stylo à portée de main afin que je puisse vous donner l'adresse du lieu où le groupe tiendra sa séance? La séance aura lieu à :

Lieu	Heure	Date
<b>Sorel</b> <b>Hôtel de la Rive - Centre de congrès</b> <b>165, chemin Sainte-Anne,</b> <b>Sorel-Tracy</b> <b>Yamaska B : Clients;</b> <b>Yamaska C : Participants</b>	<b>Groupe 1 – 17 h 30 (faible revenu)</b> <b>Groupe 2 – 19 h 30 (revenu élevé)</b>	10 juillet 2017
<b>Edmonton</b> <b>Trend Research</b> <b>10147 104 Street NW</b>	<b>Jeunes Canadiens de 18 à 34 ans</b> <b>Groupe 1 – 17 h 30</b> <b>Groupe 2 – 19 h 30</b>	12 juillet 2017
<b>Thunder Bay</b> <b>Valhalla Inn</b> <b>1 Valhalla Inn Road</b>	<b>Groupe 1 – 17 h 30 (faible revenu)</b> <b>Groupe 2 – 19 h 30 (revenu élevé)</b>	18 juillet 2017
<b>Hamilton Plaza Hotel &amp; Conference Center, 150, rue King Est</b> <b>Salle Michigan : Clients</b> <b>Salle Superior : Participants</b>	<b>Jeunes Canadiens de 18 à 34 ans</b> <b>Groupe 1 – 17 h 30</b> <b>Groupe 2 – 19 h 30</b>	19 juillet 2017
<b>Vancouver Focus</b> <b>1080, rue Howe, salle 503</b>	<b>Groupe 1 – 17 h 30</b> <b>Groupe 2 – 19 h 30</b>	1 <sup>er</sup> août 2017
<b>Charlottetown</b> <b>MQO Research</b> <b>97, rue Queen</b>	<b>Aînés de 55 ans et plus</b> <b>Groupe 1 – 17 h 30</b> <b>Groupe 2 – 19 h 30</b>	3 août 2017

Nous vous demandons d'arriver au moins 20 minutes à l'avance pour vous assurer de trouver le lieu et d'avoir le temps de vous inscrire auprès des hôtes. Avant votre admission dans la salle de groupe de discussion, vous devrez signer une entente de non-divulgence; si vous ne le faites pas, votre participation à la séance de groupe de discussion pour laquelle vous avez été sélectionné sera refusée. Le paiement de la prime dépend de la participation aux séances de groupe de discussion.

De plus, nous vérifierons votre identité avant la séance, alors veuillez vous assurer d'apporter deux pièces d'identité avec photo produites par le gouvernement (p. ex. permis de conduire, carte d'assurance maladie ou autre). Si vous avez besoin de lunettes pour lire, veuillez les apporter.

Comme nous invitons seulement un petit nombre de personnes, votre participation est très importante pour nous. Nous vous avons invité à participer en fonction des questions que nous avons abordées il y a un instant; nous vous demandons donc de ne pas envoyer un représentant en votre nom si vous n'êtes pas en mesure de participer. **SI, POUR UNE QUELCONQUE RAISON, VOUS N'ÊTES PAS EN MESURE DE PARTICIPER, VEUILLEZ NOUS APPELER AFIN QUE NOUS PUISSIONS TROUVER QUELQU'UN POUR VOUS REMPLACER.** Vous pouvez communiquer avec notre bureau au 1-xxx-xxx-xxxx. Quelqu'un vous appellera la veille pour vous rappeler l'événement.

À quel moment est-il préférable de vous appeler?

À quel numéro de téléphone?

Puis-je avoir votre nom? SUR LA PAGE COUVERTURE

**Merci beaucoup pour votre aide!**

**Annexe C. Guides de discussion**

**GUIDE DE L'ANIMATEUR DE SOREL – 10 JUILLET 2017**  
**GUIDE DE L'ANIMATEUR D'EDMONTON – 12 JUILLET 2017**  
**GUIDE DE L'ANIMATEUR DE THUNDER BAY – 18 JUILLET 2017**  
**GUIDE DE L'ANIMATEUR DE HAMILTON – 19 JUILLET 2017**

**10 juillet – Sorel** (groupes divisés par revenu)  
**12 juillet – Edmonton** (groupes divisés par tranche d'âge des jeunes)  
**18 juillet – Thunder Bay** (groupes divisés par revenu)  
**19 juillet – Hamilton** (groupes divisés par tranche d'âge des jeunes)

**INTRODUCTION (5 minutes)**

**MISE EN TRAIN (15 minutes) TOUTES LES VILLES**

- Qu'avez-vous vu, lu ou entendu récemment à propos du gouvernement du Canada?

**DÉFIS LOCAUX (35 minutes) DEMANDER SEULEMENT À SOREL ET À THUNDER BAY**

- Veuillez songer à tout ce que le gouvernement a fait au cours de la dernière année. Selon vous, qu'est-ce qui aura l'effet le plus positif sur votre collectivité?
- Le gouvernement a-t-il fait quoi que ce soit qui aura selon vous un effet négatif sur votre collectivité?

**FEUILLE :**

- Je vais vous remettre une feuille sur laquelle figurent divers éléments. Je vous demanderais de cocher tous ceux qui constituent selon vous une préoccupation majeure dans votre collectivité.

REMARQUE : LES ENJEUX CI-DESSOUS SONT CLASSÉS EN ORDRE ALPHABÉTIQUE POUR EN FACILITER LA CONSULTATION. IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE LES PRÉSENTER DANS CET ORDRE AUX PARTICIPANTS.

Capacité de réussite des entreprises et des industries locales  
Congestion routière  
Contrôle des armes à feu  
Coût de l'éducation postsecondaire  
Coût du logement  
Criminalité  
Départ des jeunes à la recherche d'occasions ailleurs  
Faibles taux d'obtention de diplômes d'études secondaires  
Intégration des immigrants dans la collectivité  
Itinérance  
Montant des prestations d'assurance-emploi pour ceux qui n'arrivent pas à trouver du travail

Offre d'emplois  
Offre de service de téléphonie cellulaire  
Offre de service Internet à large bande  
Offre de services  
Offre de services de garde abordables  
Offre de services de soins de santé  
Offre de transport en commun  
Pauvreté  
Préservation de l'environnement  
Qualité des routes et des ponts  
Rétrécissement de la classe moyenne  
Sécurité de la retraite  
Surdoses de drogues  
Vieillesse de la population

Je vous demanderais maintenant d'encrer les deux ou trois éléments qui vous préoccupent le plus.

- Y a-t-il d'autres enjeux qui ne figurent pas dans cette liste?

SI LE TEMPS LE PERMET – PARLER DE QUELQUES ENJEUX QUI ONT ÉTÉ ENCRÉS :

- Qu'est-ce qui pose problème *en particulier*? Pourquoi est-ce un problème?

**POLITIQUES VISANT LES JEUNES (25 minutes) DEMANDER SEULEMENT À EDMONTON (JEUNES) ET À HAMILTON (JEUNES)**

- Quelles politiques et quels programmes et services mis en place par le gouvernement, s'il y a lieu, profitent aux jeunes?
- Voici une liste de quelques mesures prises par le gouvernement du Canada au cours de la dernière année. Veuillez encrer les cinq éléments de cette liste qui, selon vous, auront la plus grande incidence positive sur vous et votre collectivité.

Investissement de près de 3 milliards de dollars par année pour financer de nouveaux programmes de perfectionnement des compétences à l'intention des Canadiens  
Signature de l'Accord de Paris sur les changements climatiques  
Approbation des projets d'oléoducs de Kinder Morgan et de la canalisation 3  
Réduction des impôts pour la classe moyenne et augmentation de ceux-ci pour les personnes fortunées  
Prolongation de la période pendant laquelle des prestations d'assurance-emploi sont accordées dans des régions du pays qui ont connu des pertes d'emploi importantes  
Hausse du taux d'immigration  
Mise en place d'une tarification de la pollution par le carbone à l'échelle nationale  
Rejet du projet de pipeline Northern Gateway  
Signature d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne  
Signature d'un accord avec les provinces afin de renforcer le RPC

- Mise en place de l'Allocation canadienne pour enfants
  - Entrée en vigueur d'une loi visant à protéger les droits des personnes transgenres
  - Mise en place d'un plan en matière de légalisation de la marijuana
  - Création du Conseil jeunesse du premier ministre dont le mandat est de tenir compte du point de vue des jeunes dans les conseils prodigués au premier ministre
  - Augmentation du nombre de bourses d'études non remboursables offertes aux étudiants issus de familles à revenu faible ou moyen
    - Investissement de 165 millions de dollars dans la Stratégie emploi jeunesse, y compris le programme Emplois d'été Canada
    - Amélioration du Programme canadien de prêts aux étudiants
      - (HAMILTON SEULEMENT) Signature d'une entente sur les soins de santé avec l'Ontario dans le but d'accroître le financement accordé aux soins à domicile et à la santé mentale
      - (HAMILTON SEULEMENT) Financement des travaux d'amélioration du réseau de transport en commun de Hamilton, y compris 16 nouveaux autobus et 370 nouveaux abris-bus dans l'ensemble de la ville
      - (HAMILTON SEULEMENT) Financement des travaux de mise à niveau de l'installation de traitement des eaux usées, et d'inspection et de remplacement des conduites d'eaux usées et des stations de pompage à Hamilton
      - (EDMONTON SEULEMENT) Signature d'une entente sur les soins de santé avec l'Alberta dans le but d'accroître le financement accordé aux soins à domicile et à la santé mentale
      - (EDMONTON SEULEMENT) Financement de 17 projets d'infrastructures de traitement de l'eau potable et des eaux usées en Alberta
      - (EDMONTON SEULEMENT) Financement des projets d'achats de nouveaux autobus, de prolongement de la ligne de train léger sur rails, et d'autres améliorations du réseau de transport en commun à Edmonton
- Y a-t-il un élément de cette liste dont vous n'aviez jamais entendu parler ou qui vous a surpris?
- Parmi les mesures que vous avez encerclées, laquelle, selon vous, aura l'effet le plus positif sur les jeunes Canadiens?
  - SONDER : Veuillez préciser pourquoi vous estimez que cette mesure aura un effet positif.
- Selon vous, est-ce que certaines mesures de cette liste auront un effet négatif sur les jeunes Canadiens?
  - SONDER : Veuillez préciser pourquoi vous estimez que cette mesure aura un effet négatif.
- Réfléchissez encore aux jeunes Canadiens. Le gouvernement devrait-il prendre d'autres mesures?

**BÉNÉVOLAT POUR LES JEUNES (10 minutes) DEMANDER SEULEMENT À EDMONTON (JEUNES) ET À HAMILTON (JEUNES)**

- J'aimerais maintenant changer de sujet afin d'aborder le bénévolat. Est-ce que quelqu'un ici fait du bénévolat? Pour quels types d'organismes?

- Quelles sont les principales raisons pour lesquelles une personne choisit de faire du bénévolat? Qu'en est-il de votre situation?
- FEUILLE : Si le gouvernement du Canada devait trouver un nom pour un programme de bénévolat, lequel, parmi les noms suivants, vous inciterait à saisir des occasions de bénévolat au Canada et à l'étranger? Quel nom préférez-vous? Veuillez classer trois choix en ordre de priorité. N'hésitez pas à faire des propositions.

VieX

Vola

MonOB

Ici et partout

Changer le monde

Initiative Jeunesse au service

Vol.ca

Corps du Canada

Autre : \_\_\_\_\_

- Quelles raisons ont motivé vos choix?
- Est-ce qu'il manque quelque chose dans cette liste?
- Y a-t-il des noms dans cette liste que vous n'aimez pas? Pourquoi?

**AUTRES POLITIQUES (35 minutes) DEMANDER SEULEMENT À EDMONTON (AUTRE QUE LES JEUNES) ET À HAMILTON (AUTRE QUE LES JEUNES)**

- Quelles politiques et quels programmes et services mis en place par le gouvernement, s'il y a lieu, profitent à des gens comme vous?
- Voici une liste de quelques mesures prises par le gouvernement du Canada au cours de la dernière année. Veuillez encercler les cinq éléments de cette liste qui, selon vous, auront la plus grande incidence positive sur vous et votre collectivité.

Investissement de près de 3 milliards de dollars par année pour financer de nouveaux programmes de perfectionnement des compétences à l'intention des Canadiens

Signature de l'Accord de Paris sur les changements climatiques

Approbation des projets d'oléoducs de Kinder Morgan et de la canalisation 3

Réduction des impôts pour la classe moyenne et augmentation de ceux-ci pour les personnes fortunées

Prolongation de la période pendant laquelle des prestations d'assurance-emploi sont accordées dans des régions du pays qui ont connu des pertes d'emploi importantes

Hausse du taux d'immigration

Mise en place d'une tarification de la pollution par le carbone à l'échelle nationale

Rejet du projet de pipeline Northern Gateway

Signature d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne

Signature d'un accord avec les provinces afin de renforcer le RPC

Mise en place de l'Allocation canadienne pour enfants

- Entrée en vigueur d'une loi visant à protéger les droits des personnes transgenres
- Mise en place d'un plan en matière de légalisation de la marijuana
  - Augmentation du montant des prestations du SRG pour les aînés à faible revenu
  - Faire passer l'âge auquel vous pouvez recevoir des prestations de la SV de 67 à 65 ans
    - (HAMILTON SEULEMENT) Signature d'une entente sur les soins de santé avec l'Ontario dans le but d'accroître le financement accordé aux soins à domicile et à la santé mentale
    - (HAMILTON SEULEMENT) Financement des travaux d'amélioration du réseau de transport en commun de Hamilton, y compris 16 nouveaux autobus et une nouvelle installation de maintenance
    - (HAMILTON SEULEMENT) Financement des travaux de mise à niveau de l'installation de traitement des eaux usées, et d'inspection et de remplacement des conduites d'eaux usées et des stations de pompage à Hamilton
  - (EDMONTON SEULEMENT) Signature d'une entente sur les soins de santé avec l'Alberta dans le but d'accroître le financement accordé aux soins à domicile et à la santé mentale
  - (EDMONTON SEULEMENT) Financement de 17 projets d'infrastructures de traitement de l'eau potable et des eaux usées en Alberta
  - (EDMONTON SEULEMENT) Financement des projets d'achats de nouveaux autobus, de prolongement de la ligne de train léger sur rails, et d'autres améliorations du réseau de transport en commun à Edmonton
- Y a-t-il un élément de cette liste dont vous n'aviez jamais entendu parler ou qui vous a surpris?
- Parmi les mesures que vous avez encerclées, laquelle, selon vous, aura l'effet le plus positif sur vous et votre collectivité? Pouvez-vous m'expliquer quel sera cet effet positif?
  - SONDER : Veuillez préciser pourquoi vous estimez que cette mesure aura un effet positif
- Selon vous, est-ce que certaines mesures de cette liste auront un effet négatif sur vous et votre collectivité?
  - SONDER : Veuillez préciser pourquoi vous estimez que cette mesure aura un effet négatif.

### **IMPÔTS (60 minutes)**

- Pensez-vous que le régime fiscal du Canada devrait être réformé?
  - Pourquoi?
- FEUILLE : Veuillez imaginer que vous réformez le régime fiscal au Canada. En gardant à l'esprit que le gouvernement a besoin de revenus fiscaux pour financer les services, inscrivez un plus (+) à côté d'un *maximum* de trois groupes qui devraient selon vous payer davantage d'impôt et un moins (-) à côté d'un *maximum* de trois groupes qui devraient selon vous payer moins d'impôt. N'hésitez pas à inscrire tout autre groupe qui est manquant à votre avis et à lui ajouter un plus ou un moins.
  - La classe moyenne
  - Les travailleurs à faible revenu
  - Les Canadiens à faible revenu

- Les familles avec de jeunes enfants
  - Les grandes sociétés
  - Les petites entreprises
  - Les propriétaires de petites entreprises
  - Les personnes appartenant à la catégorie du 1 % des Canadiens les plus riches
  - Les anciens combattants
  - Les églises et les groupes religieux
  - Les organismes de bienfaisance
  - Les Canadiens à la retraite
  - Les étudiants
- Pourquoi avez-vous choisi ces groupes qui devraient payer davantage d'impôt?
    - *SONDER au sujet des personnes appartenant à la catégorie du 1 % des Canadiens les plus riches si ce groupe a été choisi* : À quel niveau de revenu la catégorie du 1 % commence-t-elle?
      - Sur lequel des objectifs suivants préféreriez-vous que le gouvernement se concentre pour réformer le régime fiscal : obliger les Canadiens les plus riches à payer leur juste part, obliger les riches à payer davantage d'impôt ou éliminer les échappatoires fiscales principalement utilisées par les Canadiens les plus riches pour payer moins d'impôt?
    - *SONDER : Pourquoi certains ont choisi les « petites entreprises » et les « propriétaires de petites entreprises ».*
    - *[GROUPE DE JEUNES SEULEMENT] SONDER : Pourquoi certains ont choisi les « étudiants ».*
  - Pourquoi avez-vous choisi ces groupes qui devraient payer moins d'impôt?
    - *SONDER au sujet de la « classe moyenne »* : dans quelle tranche de revenu est-ce que le gouvernement devrait réduire les impôts pour que cette réduction aide la classe moyenne? (p. ex. entre X 000 \$ et Y 000 \$ par année)
    - *SONDER au sujet des « Canadiens à faible revenu »* : dans quelle tranche de revenu est-ce que le gouvernement devrait réduire les impôts pour que cette réduction aide les Canadiens à faible revenu? (p. ex. entre X 000 \$ et Y 000 \$ par année)
    - *SONDER : Pourquoi certains ont choisi les « petites entreprises » et les « propriétaires de petites entreprises ».*
    - *[GROUPE DE JEUNES SEULEMENT] SONDER : Pourquoi certains ont choisi les « étudiants ».*
  - Si vous aviez à choisir un mot ou une expression pour résumer ou décrire la totalité des changements que vous avez proposés, quel serait ce mot ou quelle serait cette expression? Autrement dit, quelles seraient les répercussions sur le régime fiscal si les augmentations et les diminutions d'impôt que vous avez proposées entraient en vigueur?

- L'un des éléments de la liste était les « petites entreprises ». Quels types d'exemples vous viennent à l'esprit lorsque vous songez à de petites entreprises? *(Vous n'avez pas à nommer des exemples précis, nous aimerions savoir les types d'entreprises auxquels vous pensez.)*
  - SONDER : Saviez-vous que les petites entreprises comprennent les dentistes, les médecins, les avocats et les consultants, dont bon nombre n'ont pas d'employés?
  - Est-ce que ces types de professionnels devraient être traités comme les autres petites entreprises?
- Est-ce que quelqu'un connaît le taux d'imposition pour les petites entreprises et les grandes sociétés au Canada? [...] *Le taux d'imposition des grandes sociétés est de 15 % et celui des petites entreprises, de 10,5 %.*
  - À votre avis, serait-il plus juste que les deux types d'entreprises aient le même taux d'imposition ou que les petites entreprises bénéficient d'un taux d'imposition moins élevé? POURQUOI?
  - Certains disent que le taux d'imposition inférieur des petites entreprises les dissuade d'embaucher davantage d'employés et de devenir de plus grandes entreprises. Est-ce préoccupant?
- Que pensez-vous de l'idée d'augmenter le taux d'imposition des petites entreprises au même niveau que celui des grandes entreprises, mais d'imposer un taux progressif afin que les petites entreprises paient moins d'impôt au cours de leurs premières années d'activités? Par exemple, une nouvelle entreprise pourrait être exemptée d'impôt lors de sa première année d'activité, puis devoir payer 3 % lors de sa deuxième année, 6 % lors de sa troisième année, et ainsi de suite jusqu'à ce que leur taux d'imposition soit au même niveau (15 %) que celui des grandes entreprises.
- Que pensez-vous de l'idée d'augmenter le taux d'imposition des petites entreprises au même niveau que celui des grandes entreprises, mais de leur offrir une exemption d'impôt pour l'équipement et la technologie afin de favoriser l'innovation et la croissance?
- Je vais vous lire une série d'autres changements fiscaux possibles en ce qui concerne les entreprises et l'emploi. *Pour chacun, demander si les participants estiment que le changement rendra le régime fiscal plus juste ou moins juste et POURQUOI.*
  - À l'heure actuelle, les petites entreprises peuvent embaucher des membres de la famille et partager le revenu avec eux, que ces membres de la famille travaillent ou non. Plus il y a de membres de la famille qui partagent le revenu, moins chacun paie d'impôt. Certains disent que le gouvernement devrait exiger une preuve que les membres de la famille qui touchent un salaire travaillent réellement pour l'entreprise.
  - Certaines personnes créent des sociétés unipersonnelles qui ne comptent aucun employé. Cela leur permet de transformer leur revenu personnel en gains en capital ou en revenu d'entreprise, et ils bénéficient ainsi d'un taux d'imposition beaucoup plus

faible que celui imposé à un revenu personnel. Certains disent que le gouvernement devrait imposer aux sociétés ne comptant aucun employé le même taux que celui imposé au revenu personnel.

- Les entreprises du secteur privé peuvent recourir à un portefeuille de placements en vue d'améliorer leur entreprise dans le futur. Toutefois, certains propriétaires d'entreprise finissent par réaliser des économies d'impôt sur leur revenu personnel plutôt que de dépenser cet argent pour améliorer leur entreprise. Certains disent que le gouvernement devrait taxer cet argent à un taux supérieur s'il est retiré du portefeuille sans être utilisé pour améliorer l'entreprise.
- Les propriétaires d'entreprise ont parfois une importante somme d'argent dans leur compte d'entreprise. Un propriétaire d'entreprise qui retire cet argent pour l'utiliser à des fins personnelles doit payer de l'impôt sur ce revenu personnel, comme tout autre Canadien. Un propriétaire d'entreprise qui vend son entreprise doit payer de l'impôt selon le montant gagné lors de la vente, c.-à-d. l'impôt sur les gains en capital. Les gains en capital sont imposables à un taux inférieur à celui associé au revenu personnel. Par conséquent, certains propriétaires d'entreprises incluent l'argent contenu dans leur compte d'entreprise dans la vente afin de payer moins d'impôt au total. Certains disent que le gouvernement devrait empêcher cette pratique.
  - **DONNER UN EXEMPLE AU BESOIN :** Supposons qu'un propriétaire d'entreprise souhaite vendre son entreprise pour 1 million de dollars et que son compte d'entreprise contient 100 000 \$ en espèces. Le propriétaire d'entreprise pourrait payer de l'impôt sur le revenu personnel pour les 100 000 \$ en espèces et sur la vente de 1 million de dollars, en vertu des règles de l'impôt sur les gains en capital. Par ailleurs, supposons que le propriétaire d'entreprise inclut plutôt les 100 000 \$ dans la vente, ce qui porte le fruit de la vente à 1,1 million de dollars. Dans ce cas, il paierait de l'impôt sur les gains en capital sur la somme totale de 1,1 million de dollars. Étant donné que la somme de 100 000 \$ est soumise à un taux d'imposition inférieur puisqu'elle est considérée comme faisant partie des gains en capital, le propriétaire d'entreprise paierait moins d'impôt que s'il vendait son entreprise pour 1 million de dollars et gardait les 100 000 \$ (l'impôt qu'il paierait sur la somme de 100 000 \$ incluse dans la vente serait abaissé de 50 %). **NOTE À L'ANIMATEUR :** SUPPOSER QUE L'ENSEMBLE DE CE SCÉNARIO SURVIENT AU COURS DE LA MÊME ANNÉE.
- Les employés qui détiennent des options d'achat d'actions de l'entreprise paient moins d'impôt que s'ils recevaient le même montant sous forme de salaire. Certains disent que les options d'achat d'actions devraient être considérées comme des revenus réguliers pour faire en sorte que les personnes bénéficiant d'options d'achat d'actions paient le même montant d'impôt que s'ils avaient reçu le montant équivalent en espèces.

- SONDER : À votre avis, à qui profitent les programmes d'options d'achat d'actions consenties aux employés?
- À l'heure actuelle, à la vente d'une entreprise, les premiers 850 000 \$ de profits de la vente ne sont pas imposables, et un impôt sur les gains en capital est prélevé sur la moitié de tout ce qui dépasse ce montant. Certains disent que ce seuil de 850 000 \$ devrait être abaissé.
  - Il existe actuellement une exception s'il s'agit de la vente d'une ferme à un membre de la famille. Dans ce cas, les profits de la vente ne sont pas imposables. Croyez-vous que les autres entreprises devraient également bénéficier d'une exemption fiscale en cas de vente à des membres de la famille?
- Qui parmi vous connaît le crédit pour emploi? Qui parmi vous croit recevoir ce crédit? *Il s'agit d'un crédit d'impôt d'une valeur d'un peu plus de 1 000 \$ que reçoivent tous les Canadiens occupant un emploi.*
  - Certains ont suggéré que ce crédit soit modifié pour faire en sorte que les Canadiens à revenu supérieur ne le reçoivent pas, mais que les Canadiens à revenu inférieur reçoivent un crédit plus élevé. Qu'en pensez-vous?
  - *SONDER si les participants appuient l'idée* : Où devrait avoir lieu la coupure? À quel échelon de revenu le crédit devrait-il être retiré?
- Nous n'avons pas parlé de la façon dont les fonds récupérés allaient être dépensés pour la plupart des mesures ci-dessus, mais le gouvernement pourrait les utiliser pour déployer un certain nombre de mesures. Auxquelles des fins suivantes préféreriez-vous que les fonds récupérés soient consacrés? *Lire la liste et demander aux participants quelles mesures devraient être déployées et POURQUOI.*
  - Diviser les recettes et envoyer par la poste un chèque correspondant à ce montant à chaque Canadien
  - Redonner l'argent aux provinces sous la forme de transferts pour financer les soins de santé
  - Rembourser la dette fédérale
  - Augmenter le seuil de revenu annuel que tous les Canadiens peuvent gagner avant de devoir payer de l'impôt fédéral (à l'heure actuelle, le seuil est établi à un peu plus de 11 000 \$)
  - Réduire les impôts dans la tranche d'imposition la plus faible
  - Réduire les impôts pour la classe moyenne
- Parmi tous les changements fiscaux dont nous avons parlé aujourd'hui, quelle est la mesure que vous aimeriez le plus voir déployer par le gouvernement?

- Y a-t-il des mesures que vous voulez absolument que le gouvernement évite de déployer?

**GUIDE DE L'ANIMATEUR DE VANCOUVER – 1<sup>ER</sup> AOÛT 2017**  
**GUIDE DE L'ANIMATEUR DE CHARLOTTETOWN – 3 AOÛT 2017**

**CONCLUSION (5 minutes)**

**1<sup>er</sup> août – Vancouver**

**3 août – Charlottetown**

**INTRODUCTION (5 minutes)**

**MISE EN TRAIN (5 minutes)    TOUTES LES VILLES**

- Qu'avez-vous vu, lu ou entendu récemment à propos du gouvernement du Canada?

**ENJEUX LIÉS À LA RÉGION DE VANCOUVER (25 minutes)**

**DEMANDER À VANCOUVER**

- Avez-vous entendu des nouvelles à propos du port de Vancouver récemment?
- Que pensez-vous du port de Vancouver?
- Dans quelle mesure croyez-vous que le port est important dans la région?
- À vos avis, est-il bien géré?
  
- Que pensez-vous de Granville Island? Comment décririez-vous cet endroit à une personne qui n'habite pas dans la région de Vancouver?
  - Savez-vous à qui appartient Granville Island et par qui elle est exploitée? (contexte pour l'animateur : elle appartient à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, une société d'État du gouvernement du Canada, et elle est exploitée par celle-ci)
- Avez-vous entendu parler des plans de réaménagement de Granville Island?
  - *Un rapport contenant une proposition de projets de réaménagement de l'île a été publié plus tôt cette année. Au nombre des recommandations, notons la construction d'un escalier et d'un ascenseur à partir du pont de la rue Granville jusqu'à l'île, pour encourager les gens à marcher et à utiliser le transport en commun ou leur vélo plutôt que de prendre leur voiture. Nous prévoyons également dans le plan l'élargissement du marché, ainsi que la création d'un espace central et d'un centre d'arts et d'innovation.*
  - Que pensez-vous de cette proposition? Quels sont selon vous les avantages ou les inconvénients de cette proposition?
  - (SI LA RÉPONSE EST FAVORABLE) À qui devrait-on, selon vous, confier la facture de ce projet?

**RELATIONS CANADA-ÉTATS-UNIS (35 minutes)  
25 MINUTES À CHARLOTTETOWN**

**TOUTES LES VILLES – MAIS SEULEMENT**

- Qu'avez-vous entendu récemment à propos des relations entre le Canada et les États-Unis?

FEUILLE :

- Voici une liste d'enjeux. Veuillez classer en ordre d'importance trois enjeux qui devraient faire l'objet de discussions entre les gouvernements canadien et américain : CLASSEMENT 1-2-3
  - *Enjeux : L'environnement et les changements climatiques, le traitement accordé aux groupes minoritaires, l'immigration et les réfugiés, les oléoducs, le commerce, la lutte contre le terrorisme, les opérations militaires conjointes à l'étranger, la réduction des retards à la frontière, et la coopération transfrontalière en matière de sécurité.*
- Ajouteriez-vous à cette liste des éléments qui, selon vous, devraient être abordés par les deux pays?
- Qu'avez-vous choisi comme premier enjeu?
  - POURQUOI cet enjeu est-il important à votre avis?
  - Quels éléments particuliers se rapportant à cet enjeu devraient selon vous faire l'objet de discussions?

**COMMENCER ICI AVEC LES GROUPES DE CHARLOTTETOWN**

- (SI L'ENJEU LIÉ AU COMMERCE A ÉTÉ CHOISI : Quelques-uns d'entre vous ont mentionné le commerce comme étant leur premier enjeu). Qui parmi vous a déjà entendu parler des négociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (l'ALENA)? (Levez la main)

Imaginez que je vis à l'étranger depuis quelques années. Je sais donc en quoi consiste l'ALENA et j'ai entendu quelques nouvelles détaillées à propos de la situation au Canada et aux États-Unis, mais je n'ai entendu aucune nouvelle à propos des négociations de l'ALENA.

- Veuillez m'expliquer pourquoi des négociations de l'ALENA sont en cours.
- Veuillez m'expliquer en quoi consiste exactement le processus de négociation.
- Quel sera selon vous le résultat de ces négociations?
- En ce qui concerne ces négociations, y a-t-il certains secteurs qui vous préoccupent plus particulièrement?
- Estimez-vous que le gouvernement du Canada adopte une bonne stratégie de négociation, ou doit-il opter pour une autre stratégie?
- Veuillez terminer cette phrase : « J'accueillerai favorablement un nouvel ALENA si \_\_\_\_\_ . »
- Selon certaines personnes, l'environnement est également un enjeu important pour le Canada et les États-Unis. Que pensez-vous de l'intention des gouvernements du Canada et des États-Unis d'établir des objectifs communs liés aux émissions et à l'utilisation de l'énergie renouvelable?

- L'année dernière, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont établi des objectifs liés à la réduction des émissions et à l'utilisation de l'énergie renouvelable dans le cadre d'une entente trilatérale. Ils ont également convenu de travailler de concert à l'élaboration d'une technologie propre.
  - Est-ce que cette mesure est importante? Pourquoi?
  - Croyez-vous que les pays respecteront leur engagement?
  - Le Canada devrait-il prendre des mesures de son côté pour réaliser ces objectifs si les autres pays ne déploient pas d'efforts à cet égard?

**PERSONNES HANDICAPÉES (25 minutes)**

**DEMANDER À VANCOUVER**

- J'aimerais aborder le sujet de l'incapacité pendant quelques minutes. Lorsque vous réfléchissez aux enjeux entourant les personnes handicapées, quels types d'incapacités vous viennent à l'esprit?
- Quels sont selon vous les défis les plus importants que rencontrent les Canadiens handicapés?
- Êtes-vous au courant des mesures prises par le gouvernement du Canada pour aider les Canadiens handicapés?
- À votre avis, parmi les mesures suivantes, lesquelles devraient être prises en priorité par le gouvernement : *(à mains levées, puis discutez des RAISONS pour lesquelles ces mesures devraient être prises en priorité)*
  - Améliorer l'accès aux bâtiments pour les personnes handicapées
  - Améliorer l'accès à l'emploi pour les personnes handicapées
  - Améliorer les options de transport (y compris le transport par avion, par train, par navette et par autobus) pour les personnes handicapées
  - Améliorer le service à la clientèle du gouvernement pour les personnes handicapées
- Selon vous, le gouvernement devrait-il prendre d'autres mesures que celles figurant dans cette liste pour aider les Canadiens handicapés?
- Comparativement aux autres priorités, dans quelle mesure croyez-vous que le dépôt d'un projet de loi relatif à ces enjeux est important pour le gouvernement?
  - *(si les participants jugent que cela est important pour le gouvernement) POURQUOI?*
- Devrait-on encourager les employeurs à embaucher des personnes handicapées?
- Les employeurs devraient-ils avoir la responsabilité de rendre leurs milieux de travail plus accessibles aux personnes handicapées, ou le gouvernement devrait-il assumer la responsabilité de financer cette mesure?
  - En ce qui concerne l'accessibilité aux bâtiments, devrait-on imposer une amende aux entreprises ou aux organisations qui ne rendent pas leurs bâtiments plus accessibles aux personnes handicapées?

- Que pensez-vous de la possibilité que le gouvernement du Canada n'accorde du financement que pour les bâtiments et les projets qui sont accessibles aux Canadiens handicapés? Par exemple, le gouvernement ne financerait pas les nouvelles plates-formes et les nouveaux autobus urbains qui ne sont pas accessibles.

**EXCUSES (10 minutes)**

***DEMANDER À VANCOUVER***

Le gouvernement du Canada a présenté des excuses officielles aux groupes qui ont reçu de mauvais traitements par le passé. Par exemple, en 2008, le gouvernement s'est excusé pour le mauvais traitement des Premières Nations dans le régime des pensionnats. En 2016, le gouvernement du Canada a présenté des excuses pour avoir refusé l'accostage du Komagata Maru, un navire transportant des réfugiés sikhs, musulmans et hindous fuyant la persécution en Inde en 1914. Cette année, le gouvernement fédéral présentera des excuses pour les gestes qui ont été posés à l'encontre des Canadiens de la communauté LGBTQ2 dans l'armée et la fonction publique des années 1950 aux années 1990.

- Estimez-vous que ces excuses très médiatisées sont importantes?
  - SONDER : pourquoi ou pourquoi pas?
- De quelle manière le gouvernement devrait-il choisir quels incidents ayant eu lieu dans le passé méritent des excuses officielles?
- Selon vous, est-ce qu'un trop grand nombre d'excuses de ce genre pourrait minimiser l'importance des excuses?

- **CONCLUSION (5 minutes)**